

EDITORIAL Exclus

LA hausse des salaires fait partie des trois gros dossiers du round de dialogue social ouvert le 26 mars dernier, avec la réforme des retraites et la loi sur la grève. Les syndicats insistent particulièrement sur le point des salaires, vu le renchérissement du coût de la vie de ces dernières années. Le sujet donne des sueurs froides au patronat, qui a également essuyé une montée vertigineuse des coûts des intrants, en raison des crises qui se suivent depuis 2020 (Covid, guerres, montée des tensions géopolitiques...).

Les enseignants-chercheurs et les profs du primaire-secondaire, en plus des travailleurs des médias, sont les derniers à avoir obtenu des augmentations, décrochées au forceps (en 2022 et 2023), suite à la révision de leurs statuts respectifs. D'autres corps de métier attendent leur tour, et ne comptent pas se laisser faire. Les profs entendent faire valoir leur droit à une nouvelle revalorisation, dans le cadre du dialogue social en cours. Ils seraient même prêts à réenclencher un bras de fer avec le gouvernement. Des rumeurs de grève commencent à circuler à ce propos, faisant planer le cauchemar vécu par les parents tout au long des derniers mois.

Bref, chacun va tirer de son côté, et utiliser tous les moyens possibles pour sortir gagnant des négociations. Mais il est une catégorie qui est toujours exclue, celle des retraités, alors qu'elle pâtit elle aussi de tous les désagrégements de la conjoncture. La montée en flèche des prix des dernières années (alimentation, transport, eau & électricité...), elle en a été touchée de plein fouet, à l'instar des autres catégories. Les petites pensions sont encore plus malmenées, et elles sont majoritaires, surtout dans le privé. A la CNSS, par exemple, près de 7 pensionnés sur 10 touchent moins de 2.000 DH par mois.

Des pensions gelées, pas vraiment d'avantages en nature ni de privilèges particuliers... les seniors marocains ont la vie dure. Qui pense à les défendre? □

Ahlam NAZIH

Regazéification Bientôt la 1re plateforme

■ C'est Nador West Med qui va l'abriter

■ Au total, 3 seront construites

■ Dakhla connectée aux réseaux sénégalais et mauritanien et au gazoduc Nigéria-Maroc



Page 4

RIK

Pourquoi la justice enquête sur 2M?

UNE enquête judiciaire sur 2M est en cours. Plusieurs personnes ont été entendues au sujet de la gestion de la chaîne basée à Casablanca. Pour l'heure, aucune accusation formelle n'a été émise contre quiconque. Le juge d'instruction a toutefois décidé la fermeture des frontières contre un certain nombre de personnes. Par ailleurs, une asso-

ciation de protection de deniers publics est entrée en ligne. Elle a demandé l'élargissement des investigations à des personnes en lien avec la gestion ou à des sociétés de production audiovisuelle ayant fait affaire avec 2M. □

Pages 2 & 3

Maroc-Belgique
**Les opportunités
d'investissement**

Pages 6 & 7

Afrique Atlantique
**Les enjeux d'un
méga-chantier**

Page 5

ÉVÉNEMENT

Pourquoi la justice

• Des présumés détournements et dilapidation de fonds publics

• Une dizaine de salariés entendus à la Cour d'appel de Casablanca

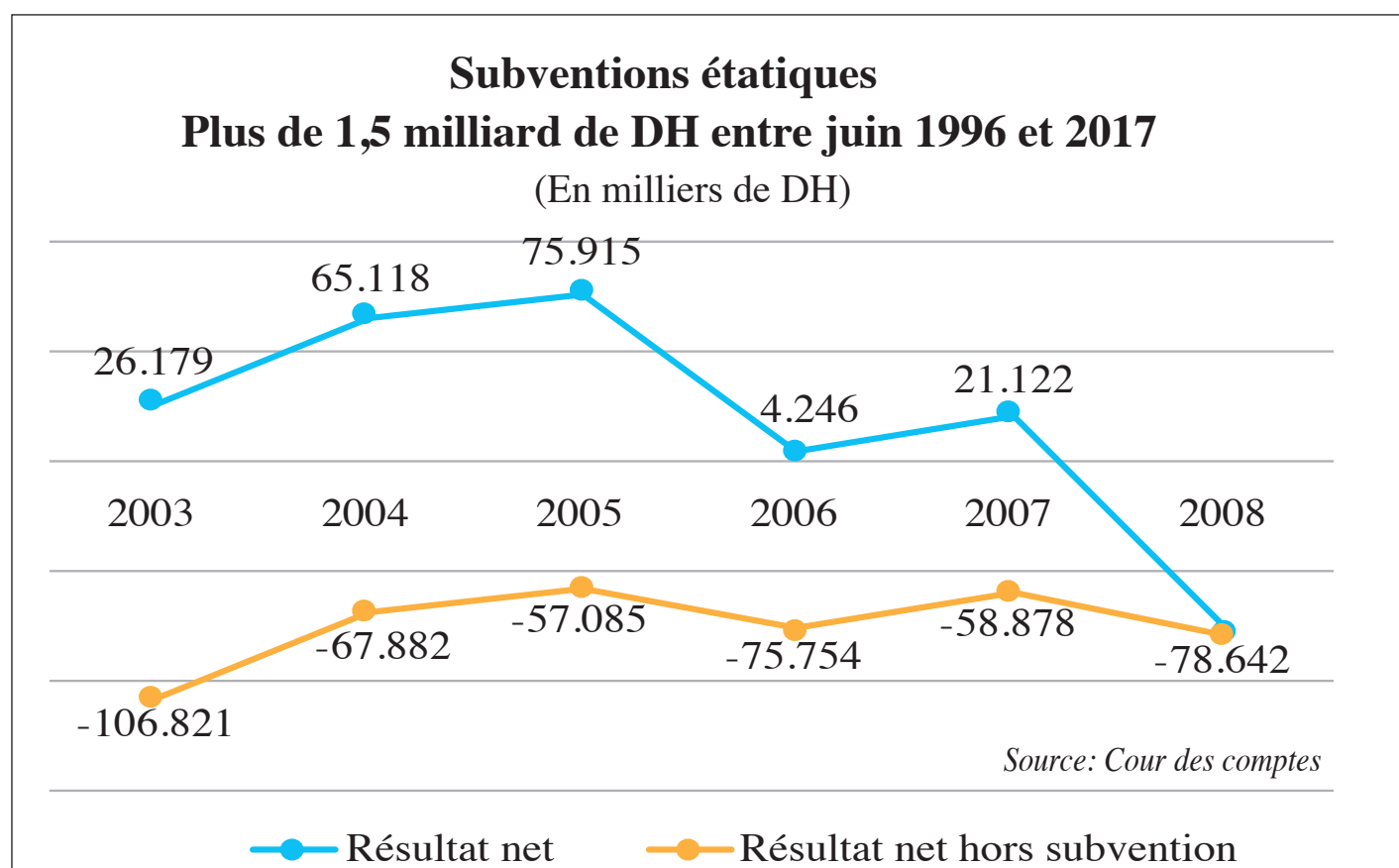
• Le rapport 2009 de la Cour des comptes à l'origine des investigations

LA justice a entendu d'anciens et actuels salariés de la chaîne 2M.

Pour l'heure, l'affaire est en instruction à la Cour d'appel de Casablanca. Leur dernière audition remonte au 9 avril 2024. A la veille de la fête de l'Aïd El Fitr, le juge chargé de l'enquête à la chambre des crimes financiers a auditionné 8 personnes. Parmi elles, des directeurs -retraités ou en fonction- liés directement à la gestion financière et administrative de la chaîne ainsi qu'à la production audiovisuelle et aux affaires juridiques. La présomption d'innocence prime (Lire encadré). Toutes ces personnes ont été entendues en état de liberté. Elles ne font donc l'objet d'aucune mesure de détention provisoire au pénitencier d'Oukacha à Casablanca. En revanche, le juge d'instruction a décidé pour les besoins de l'enquête la fermeture des frontières notamment

Repères

- **1987:** Création de la Société d'études et des réalisations audiovisuelles (Soread-2M)
- **20 février 1988:** 2M signe un contrat de concession de service public avec l'Etat
- **4 mars 1989:** Mise en service de 2M en tant que chaîne cryptée à péage
- **Juin 1996:** L'Etat prend le contrôle du capital de 2M qui devient chaîne publique
- **2009:** La Cour des comptes audite la gestion de 2M
- **2018:** La juridiction financière enquête sur 2M pour la 2e fois
- **2024:** 7 directeurs généraux ont dirigé la chaîne depuis sa création en 1987 □



Depuis que l'Etat a pris le contrôle de 2M en juin 1996 jusqu'au 31 décembre 2008, les subventions accordées à la chaîne ont dépassé 1,12 milliard DH. S'y ajoute plus d'un demi-milliard de DH entre 2008-2017. «Contrairement à l'article 51 de la loi n°03-77 relative à la communication audiovisuelle, ces subventions ont été accordées en l'absence de contrat programme», relève la Cour des comptes. Son rapport d'activité 2009 a recommandé «au ministère de tutelle (celui de la Communication) de veiller à ce que l'octroi de toute subvention se fasse dans le cadre d'un contrat programme faisant état des objectifs à réaliser, des résultats attendus, des moyens à mobiliser et des mécanismes de suivi et de contrôle à mettre en œuvre». Sa recommandation est restée lettre morte. Le rapport de 2018 a établi le même constat: des subventions sans contrat-programme

contre un ex-DG. Cette mesure de sûreté est prévue par le code de procédure pénale. Elle met un individu dans l'impossibilité de quitter le territoire national.

De quoi est-il question au juste? Le rapport d'activité 2009 de la Cour des comptes est à l'origine de l'ouverture d'une enquête au pénal. «Cette instance avait transféré le dossier au parquet. Et où il est question de présumés détournements et dilapidation de deniers publics et de complicité», indique le président de l'Organisation marocaine de défense des deniers publics, Mohammed Soukrat. Ce dernier

a été également entendu en sa qualité de représentant légal de l'association et qui s'est portée partie civile.

A-t-elle le statut d'utilité publique pour le faire comme l'exige la loi? Négatif. «Toutefois, l'Organisation marocaine de défense des deniers publics est de droit marocain, comptant des citoyens marocains et ayant un objet d'intérêt général consistant à défendre les fonds publics. Ces éléments ont pesé dans la requête soumise au juge d'instruction», argue son vice-président Me Mourad Zibouh. Une démarche initiée a priori pour le principe dans la mesure où «notre

association ne compte pas réclamer des dommages et intérêts».

Ce n'est pas une exception. Elle s'était déjà portée partie civile dans une affaire concernant un membre du Parti de l'Istiqlal, rapporte son vice-président.

«Elargir les investigations»

«La Cour des comptes avait audité 2M et avait relevé un certain nombre de supposés dysfonctionnements relatifs à la gestion financière et administrative», selon la présidence de l'association créée en 2017.

Ses magistrats ont épluché les exercices allant de 2003 à 2008 pour conclure entre autre à «une santé financière préoccupante». Son rapport est public.

C'est sur cette période que porte l'enquête judiciaire en cours (Lire ci-dessous). Raison pour laquelle la justice n'a pas convoqué le DG actuel de 2M. Salim Sheikh a pris ses fonctions en juin 2008.

Les auditions risquent de prendre encore du temps. «L'Organisation marocaine de défense des deniers publics a demandé au juge d'instruction d'élargir les investigations

Présomption d'innocence

IMPORTANT: être auditionnée par un juge d'instruction ne signifie pas qu'une personne est forcément suspectée et encore moins officiellement accusée. Tout dépend des conclusions finales des investigations. Elles peuvent aboutir à une éventuelle ordonnance de renvoi pour l'ouverture d'un procès.

Autrement dit, la présomption d'innocence et les droits de la défense priment. Seul un jugement définitif est synonyme de culpabilité.

L'enquête judiciaire en cours sur la gestion de 2M n'échappe pas à ces règles. Ces droits fondamentaux ont été consacrés par la Constitution de 2011. Le Code de la presse protège aussi le secret d'instruction. Par respect de la déontologie, nous n'avons ni cité les noms des personnes convoquées par la justice, ni mis en cause leur responsabilité et encore moins révélés des informations pouvant compromettre le cours normal de l'enquête. La justice est souveraine. □

enquête sur 2M?



Le siège de Soread 2M à Casablanca. Chaîne privée à ses débuts, elle a été étatisée en juin 1996 à cause de ses grosses difficultés financières. Le fait qu'elle ait bénéficié de subvention de l'Etat explique pourquoi une enquête est en cours pour de présumés détournements et dilapidation de deniers publics. La présomption d'innocence des personnes entendues par la justice prime

à des personnes ayant un rapport direct avec la gestion de la chaîne ou d'auditionner des sociétés de production ayant eu des contrats avec 2M», confie son président.

De 2003 à 2007, Soread a produit ou coproduit 270 programmes au total.

«La majorité l'ont été en l'absence d'études de marché ou de faisabilité. Ceux produits n'ont jamais été commercialisés. Soread 2M ne recouvre pas non plus ses droits sur les recettes des coproductions financées. Principalement les six longs métrages coproduits à concurrence

de 17,18 millions de DH», relève la Cour des comptes. Des films comme «Casanegra» ou «Les Anges de Satan» sont cités.

Par ailleurs, les émissions Studio 2M en 2007, Lamassate et Challengers en 2008 se sont révélées déficitaires à environ 10 millions de DH. A

quoi servait le conseil d'administration? Le ministre de la Communication le préside. Sa réponse à la Cour des comptes et celle de la direction du pôle audiovisuel public qualifie l'émission de Studio 2M de «centre de profit» avec des gains de plus de 18 millions de DH en 2008. Qui dit vrai? L'enquête en cours devra apporter des réponses à cette question et à d'autres. □

Faïçal FAQUIHI

Chiffres clés

- **358,6** millions de DH: Capital social à fin **2017**
- **98,4** millions de DH: Perte moyenne annuelle entre **2008-2017**
- Plus de **1,5** milliard de DH: Subventions étatiques entre juin **1996** et **2017**
- **32** millions de DH: Taxe d'écran versée par 2M à l'Etat entre **2008-2017**
- **4** supports: 2M, 2M Monde, Radio 2M, le portail www.2M.ma et l'application My2m
- **8** membres au conseil d'administration: Ils sont nommés par l'assemblée générale ordinaire
- **625** salariés: L'on compte **178** femmes et **86%** de cadres

Prescription et autres questions

• **Des faits qui remontent à 20 ans mais...**

• **Deux rapports pour les mêmes conclusions**

L'ENQUÊTE judiciaire sur 2M porte sur des faits datant de 2003-2008. Ils remontent à 20 ans déjà. La prescription des faits entre-t-elle en jeu? L'Organisation marocaine de défense des deniers publics l'écarte. «La prescription des faits est interrompue lorsque la justice s'empare d'un dossier», selon son vice-président Me Mourad Zibouh. «S'il y avait prescription, le procureur général de la Cour d'appel de Casa-

blanca allait le soulever d'office», ajoute le président de l'association, Mohammed Soukrat.

Pour un crime, le délai de prescription est de 15 ans à compter de la date de sa commission. L'on ignore la date exacte de l'ouverture des investigations. Il permet de déterminer le délai à partir duquel cours une éventuelle prescription pénale. Les faits et données examinés remontent au début des années 2000.

Autre question, pourquoi l'enquête judiciaire a-t-elle pris autant de temps?

«2M est une institution médiatique nationale subventionnée par l'Etat. Il y a plusieurs parties prenantes dans cette affaire. Auditions, examen des

documents notamment comptables, confrontations exigent du temps», d'après la vice-présidence de l'Organisation marocaine de défense des deniers publics.

Au-delà du dossier de 2M, l'essentiel pour elle, «c'est qu'il existe une volonté politique pour moraliser la vie publique en liant la responsabilité à la reddition des comptes. C'est une orientation qui se confirme d'année en année y compris au niveau judiciaire».

La Cour des comptes a audité 2M en 2009. Environ dix ans plus tard, ses magistrats reviennent à la charge pour la seconde fois. La chaîne basée au quartier casablancais d'Aïn Sbaâ a vu ses comptes 2013-2017 examinés.

Le rapport de la juridiction financière avait pratiquement abouti aux mêmes constats! Exemple: 2M ne maîtrise pas la facturation de son chiffre d'affaires publicitaire. Allusion à son contrat de 1991 avec Régie 3.

«A titre de rappel, la Cour des comptes avait constaté dans son rapport 2009, l'absence de facturation directe et de contrôle des conditions commerciales et l'application des tarifs par la direction financière», relève son rapport d'activité de 2018. Aucune enquête judiciaire n'a été ouverte sur la période 2013-2017. Salim Sheikh dirige 2M depuis juin 2008 à ce jour. □

F.F.

Infrastructures gazières

Nador West Med abritera la 1^{re} plateforme de regazéification

• Au total, le ministère prévoit d'en construire trois

• Une sur la Méditerranée et deux sur l'Atlantique

• Les deux premières plateformes verront le jour d'ici 2027

LE Maroc a élaboré un plan pour importer directement du GNL sans passer par l'Espagne. Celui-ci prévoit, entre autres, la construction de trois plateformes de regazéification à long terme. Et Leïla Benali, ministre de la Transition énergétique et du Développement durable, et son équipe, qui ont revu leur ambition à la baisse, sont apparemment très pressées. Car deux de ces plateformes de regazéification devront voir le jour d'ici 2027. La première d'entre elles, l'unique sur la côte méditerranéenne, sera érigée au port Nador West Med. Un protocole d'accord stratégique a été signé dans ce sens, le 26 mars dernier, entre quatre ministères (Intérieur, Economie et Finances, Equipement et Eau et Transition énergétique & Développement durable) et associe cinq organismes et sociétés publics (ANP, ONEE, Onhym, Nador West Med et ADM). L'objectif étant de renforcer la coordination des pouvoirs publics en vue de la mise en œuvre accélérée du programme de développement d'infrastructures gazières durables. Un programme qui, rappelons-le, a eu du mal à démarrer en 2021 avec un appel d'offres qui n'a pas abouti. Ce qui avait suscité l'envie de l'ANP de se doter de ce même type d'infrastructure au port de Mohammedia en 2022.



Le Maroc a un besoin significatif en gaz naturel à court et moyen terme. C'est pourquoi le plan d'équipement de l'ONEE prévoit la production de plus de 2,5 GW de nouvelles capacités de thermique gaz à l'horizon 2027



■ Pour alimenter Aïn Béni Mathar et Tahaddart

S'agissant de cette première plateforme de Nador West Med, elle sera dotée d'un gazoduc relié au GME (Gazoduc Maghreb Europe) et servira principalement à alimenter les centrales à gaz à cycle combiné de l'ONEE, notamment celles d'Aïn Béni Mathar et de Tahaddart, pour produire de l'électricité. Elle sera suivie, à court terme, d'une autre plateforme de regazéification qui sera érigée sur

la côte atlantique, soit à Jorf Lasfar ou à Mohammedia. «Des études seront incessamment lancées pour déterminer lequel de ces deux ports sera finalement choisi. Et la desserte des bassins industriels sera déterminant dans ce choix», est-il expliqué. En effet, l'objectif est de satisfaire les besoins de nombreux industriels qui désirent remplacer le fuel par le gaz naturel, et aider au développement de nouvelles activités comme la production de verres, d'acier, etc.

■ Une plateforme stratégique à Dakhla

La troisième et dernière plateforme sera elle construite au port de Dakhla Atlantique à l'horizon 2030. Elle sera connectée aux réseaux mauritanien et sénégalais ainsi qu'au Gazoduc Nigéria-Maroc. Pour la rapidité du déploiement de tous ces points d'entrée du GNL au Maroc, l'Etat a opté pour le PPP où l'essentiel des investissements sera consenti par le privé national et international. L'appel d'offres pour la première plateforme de regazéification prévue à Nador West Med sera lancé incessamment. Ce sera conformément aux quatre grands principes de la nouvelle loi gazière, à savoir: le développement de l'infrastructure gazière; la régulation; la séparation des activités avec la création d'un gestionnaire du réseau de transport; et l'accompagnement à la mise en place du secteur aval du gaz avec une organisation adaptée au marché embryonnaire marocain. □

Aziz DIOUF

Les autres projets prévus

■ A court terme (d'ici 2027):

- Infrastructures de transport pour la production domestique: gazoducs nécessaires au démarrage des activités des bassins de Tendara et d'Anchois
- Construction d'un gazoduc d'interconnexion entre le GME, les bassins industriels de la côte Atlantique (Kenitra et Mohammedia) et la future plateforme Atlantique.

■ A moyen terme (Après 2030):

Développement de gazoducs vers le Sud pour accompagner le développement de la demande et connecter les futures plateformes.

■ A long terme (Après 2035):

- Interconnexion régionale: connexion du réseau national de gazoducs aux réseaux mauritanien et

sénégalais ainsi qu'au gazoduc Nigéria-Maroc

- Exploitation des synergies avec l'hydrogène vert et ses dérivés.

■ Les objectifs de la feuille de route gaz

- Consolider l'indépendance énergétique du Royaume
- Contribuer à la décarbonation du

système électrique en utilisant le gaz naturel comme énergie de transition (en remplacement du fioul et du charbon)

- Favoriser l'essor de l'industrie nationale

- Disposer d'une infrastructure flexible qui pourra à long terme être utilisée pour/ou dérisquer le transport de l'hydrogène vert. □

Afrique Atlantique

Les enjeux d'un méga-chantier

- **Le Maroc ne peut plus tourner le dos à sa plus grande façade atlantique**
- **Offrir un espace de co-développement aux Etats de la région qui regorgent de potentialités**
- **Financement: Le Royaume «ne peut pas à lui seul» tout prendre en charge**

AVEC la nouvelle initiative royale de l'Afrique atlantique, le Royaume se positionne dans le cadre des profondes transformations géopolitiques en cours. Offrant un



Pour Mohamed Methqal, ambassadeur, directeur général de l'Agence marocaine de la coopération internationale (tenant le micro et ici en compagnie de gauche à droite de Mohamed Loulichki, Rachid El Houdaigui et Mohamed Tangi), il est important de «capitaliser sur ce qui a été construit, dans le cadre de la coopération Sud-Sud, notamment à travers l'extension du partage de l'expertise». Plusieurs domaines peuvent être concernés par cette coopération, notamment l'agriculture, les mines, les énergies renouvelables... (Ph. Bziouat)

Variables

DE son côté, Rachid El Houdaigui, senior fellow au Policy center for the new south, a mis l'accent sur la structuration de l'océan atlantique autour de 3 groupements, européen, américain et africain. Mais, pour l'instant, contrairement à ce qui se passe à l'océan pacifique, l'atlantique n'est pas encore un espace de confrontation convoité par les grandes puissances mondiales. Pour El Houdaigui, l'observation des dynamiques atlantiques laisse entrevoir une série de variables. D'abord, le retour de la force navale dans la compétition géopolitique mondiale. Elle est redevenue un facteur de dissuasion et un vecteur d'influence. A moyen et long terme, «l'atlantique peut devenir un espace de confrontation géopolitique», a-t-il affirmé.

L'atlantique recèle également des enjeux de sécurité, dans la mesure où c'est un terrain de partenariat mais également de rivalités. El Houdaigui a aussi mis l'accent sur la compétition des Etats pour la territorialisation de la mer, notamment avec la mise en place de zones économiques exclusives. Cela, parallèlement à l'institutionnalisation de ces espaces à travers des mécanismes de coopération, à l'image de l'initiative de l'Afrique atlantique. □

accès vers la façade atlantique aux Etats enclavés du Sahel, ce projet de pôle régional recèle plusieurs opportunités. D'où l'intérêt de se pencher sur le potentiel qu'offre ce nouveau cadre de coopération. C'est dans ce sens qu'a été organisé un séminaire au Policy center for the new south, hier à Rabat. Pour son président exécutif, Karim El Aynaoui, «cet événement est l'occasion de se pencher sur les différents enjeux inhérents aux espaces maritimes de l'Afrique atlantique, tout en identifiant les défis liés notamment au renforcement de la paix et de la stabilité, à la préservation de l'environnement et à la gestion des infrastructures de cette zone». Concrètement, cette rencontre ambitionne de contribuer à la construction d'une connaissance nationale approfondie et intégrée des enjeux stratégiques, risques et opportunités des espaces maritimes de l'Afrique.

En permettant aux Etats enclavés du Sahel d'avoir un accès sur la façade maritime, cela favoriserait la création d'un espace stable politiquement et prospère économiquement, notamment en misant sur le désenclavement de ces pays dans un esprit d'inclusion et de solidarité, est-il indiqué. Ceci est d'autant plus important que les Etats de l'Afrique atlantique peuvent se transformer en véritable pôle régional de développement.

Cette zone «représente 46% des habitants africains et concentre 55% du PIB continental», comme cela a été rappelé par Mohamed Methqal, ambassadeur, directeur général de l'Agence marocaine de la coopération internationale. Dans cette dynamique, les réussites du Maroc dans plusieurs domaines peuvent donner inspiration, a-t-il noté. D'où l'importance, selon lui, de «capitaliser sur ce qui a été

construit, dans le cadre de la coopération Sud-Sud, notamment à travers l'extension du partage de l'expertise». Plusieurs domaines peuvent être concernés par cette coopération, notamment l'agriculture, les mines, les énergies renouvelables... C'est dans ce sens qu'il est «possible d'écrire une nouvelle histoire», a souligné Methqal. D'autant que ce sont des pays qui ont plusieurs atouts et richesses, dont l'or, l'uranium, le pétrole... comme l'a rappelé l'ambassadeur Mohamed Loulichki. Celui-ci a mis l'accent sur les besoins de financement de ce méga-projet de pôle régional. Pour lui, «le Maroc ne peut pas à lui seul proposer un si grand projet clé en main». Pour lui, le Royaume offre l'idée, le savoir faire, les infrastructures de connectivité, mais aussi son expérience dans les montages financiers. □

M.A.M.

Besoins de globalisation

POUR sa part, l'ambassadeur Mohamed Loulichki, senior fellow au Policy center for the new south, a interpellé le rapport du Maroc et des Marocains à la mer. Les liens étroits avec l'Europe ont favorisé une concentration sur la façade méditerranéenne au détriment de l'Atlantique. Aujourd'hui, «les besoins de la globalisation font

que le Maroc ne peut pas continuer à ne pas mettre en avant la façade atlantique». Pour Loulichki, l'initiative royale de l'Afrique atlantique vise également à répondre à la fatalité géographique de l'enclavement des Etats du Sahel. Aujourd'hui, les nouvelles dynamiques, à l'image de l'initiative royale, ont rendu obsolète la division classique du continent en

Afrique du Nord et Afrique subsaharienne. Surtout que l'ambition du Maghreb continue de buter contre «l'attitude du voisin de l'Est». L'Algérie, de son côté, nourrit également l'ambition d'accéder à l'Atlantique, notamment en misant sur des partenariats, à l'image de celui avec la Mauritanie pour le projet d'ouverture d'une route Tindouf-Zouerate. □

Maroc-Belgique

Les opportunités d'investissement déclinées

• Rencontre économique Maroc-Belgique tenue mardi

• Aziz Akhannouch parle de «grande fenêtre pour le Maroc»

• Connectivité: «Nous avons les atouts nécessaires pour développer un corridor» entre les deux pays

«**NOUS** avons des rendez-vous internationaux, tels que la Coupe d'Afrique en 2025 et la Coupe du monde en 2030. Entre ces deux événements, il est probable qu'il y en ait d'autres en préparation. Nous avons besoin de stades supplémentaires, de plus d'hôtels et d'équipements...». Lors de la rencontre économique Maroc-Belgique tenue mardi 16 avril à la CGEM et réunissant les représentants du patronat marocain et belge, Aziz Akhannouch, chef du gouvernement, a réaffirmé la volonté de créer de la richesse non seulement au niveau local mais également au niveau national. Cela se fera notamment à travers la création de hubs comme c'est le cas pour l'automobile, l'agro-industrie, ... et dans l'hydrogène vert où les opportunités sont significatives. «Je pense réellement que c'est une grande fenêtre pour le Maroc», a souligné Akhannouch. Cette rencontre économique s'est tenue en marge de la Haute-Commission mixte Maroc-Belgique et a accueilli une importante délégation d'opérateurs économiques belges, ainsi que la participation d'Alexander De Croo, Premier



Lors de la rencontre économique Maroc-Belgique tenue mardi 16 avril à la CGEM et réunissant les représentants du patronat marocain et belge, Aziz Akhannouch, chef du gouvernement, a réaffirmé la volonté de créer de la richesse non seulement au niveau local mais également au niveau national (Ph. Jarfi)

ministre de Belgique. «En examinant certains chiffres, nous constatons que nous pouvons aller beaucoup plus loin. Prenons par exemple nos échanges commerciaux, qui se sont élevés à environ 2,5 milliards de DH en 2023, ce qui ne reflète pas réellement le potentiel existant. Nous aurions tout à gagner à développer ces échanges, mais surtout à promouvoir davantage les investissements entre les entreprises marocaines et belges. C'est l'investissement qui drive le commerce et accélère la croissance», souligne Chakib Alj, président de la CGEM. Alj propose de définir des

quick-wins pragmatiques en termes d'investissement et de co-investissement dans les secteurs de l'infrastructure et de l'énergie, identifiés comme étant hautement stratégiques.

«Si nous voulons sérieusement considérer le Maroc et la Belgique comme des points névralgiques des échanges entre l'Union européenne, l'Afrique et le bassin Atlantique, il est impératif de commencer dès maintenant, en 2024, à investir dans des infrastructures d'échange, de connexion et de connectivité entre ces deux marchés», estime Leila Benali, ministre de la Transition énergétique et du Développement durable. Sans les plateformes de transmission, les câbles, les interconnecteurs électriques, le potentiel de l'échange d'électrons et de molécules vertes ne pourra être atteint.

«Nous avons les atouts nécessaires pour développer ce corridor entre le Maroc et la Belgique et pour réduire les risques liés à ces échanges», ajoute Benali. Pour la ministre, en dehors des grands projets de dessa-

lement alimentés par des énergies renouvelables, de l'offre d'hydrogène vert et des projets structuraux en cours, la cadence des investissements dans les énergies doit être triplée, et multipliée par 5 dans les réseaux, qu'ils soient électriques ou gaziers,...

Cela montre qu'il existe de nombreuses opportunités d'investissement et donc la participation du secteur privé est très attendue. «Nous disposons d'une liste de projets matures, bancables, auxquels les entreprises peuvent avoir accès. De plus, nous avons des projets structurants, comme en témoigne la récente signature de l'accord entre les différentes entités publiques pour définir la feuille de route gazière, avec le port de Nador West Med comme premier point d'entrée GNL au Maroc. Cette infrastructure gazière nous permet de réduire les risques à long terme pour l'infrastructure hydrogène et les échanges de molécules vertes», soutient la ministre. □

Les échanges commerciaux: environ 2,5 milliards de DH

Cela montre qu'il existe de nombreuses opportunités d'investissement et donc la participation du secteur privé est très attendue. «Nous disposons d'une liste de projets matures, bancables, auxquels les entreprises peuvent avoir accès. De plus, nous avons des projets structurants, comme en

OFFREZ À VOS ANNONCES LE MEILLEUR IMPACT

30.000 exemplaires

150.000 lecteurs

EMPLOI | IMMOBILIER | AUTO-MOTO | CARNET
APPELS D'OFFRES | ANNONCES LEGALES

☎ 05 22 95 36 00

📠 05 22 36 58 86

L'ECONOMISTE

LA RÉFÉRENCE
AU QUOTIDIEN

Maroc-Belgique: Ils ont dit...



■ **Aziz Akhannouch**, chef du gouvernement : «Les entrepreneurs marocains ont acquis une maturité. J'invite les Marocains à regarder le potentiel du marché belge. Nous sommes présent en Afrique et dans certains pays, mais la Belgique doit être aussi dans le radar de nos investissements futurs».

■ **Alexander De Croo**, Premier ministre de Belgique: «C'est une croissance différente de ce que nous avons réalisé les décennies précédentes. Nous devons la faire de manière durable, plus équitable. Nous les politiques nous créons un cadre, des opportunités mais c'est à vous (les hommes d'affaires) de le faire».



■ **Chakib Alj**, président de la CGEM: «La convergence entre l'expertise technologique belge dans les EnR et l'expérience du Maroc dans le solaire et l'éolien, pourra aboutir à des projets très intéressants dans la production, le stockage et l'exportation d'énergie propre et abordable. Il s'agit d'un enjeu de taille dans un contexte de choc énergétique et au moment où l'économie mondiale est appelée à se décarboner».



■ **Ryad Mezzour**, ministre de l'Industrie et du Commerce: «L'Europe a souvent regardé cette région nord-africaine comme une zone tampon et comme une zone de sécurité énergétique. Aujourd'hui, elle est en plein développement. Elle a appris à se structurer et le Maroc en est le parfait exemple... Nous avons l'ambition de casser le fameux plafond de verre, qui nous a maintenu en tant que relais de compétitivité seulement. Et cela en développant encore plus notre capacité à répondre au monde».

■ **Théodora Gentzis**, présidente du Comité de direction du SPF Affaires étrangères: «La Belgique est le seul pays au sein de l'Union européenne à disposer d'un réseau étendu de plus de 250 km pour le transport d'hydrogène liant les industries, les centres de recherche et les ports. Suite à une modification de la législation belge, ce réseau sera ouvert aux parties tierces à partir de cette année».



■ **Mohcine Jazouli**, ministre délégué chargé de l'Investissement: « Nous sommes 40 millions, certes, mais grâce à nos accords de libre-échange, nous avons la possibilité d'atteindre plus de 2 milliards de consommateurs. Nous avons une infrastructure world class et des énergies renouvelables à bas coût. Le renouvelable au Maroc est six à dix fois moins cher qu'en Europe».

LA NEWSLETTER

3 FOIS
PAR JOUR

L'information économique de référence à travers
une sélection de nos meilleurs articles et flashes info

ÉCONOMIE | ENTREPRISES | RÉGIONS
SOCIÉTÉ | INTERNATIONAL | POLITIQUE

L'ECONOMISTE 
LA RÉFÉRENCE AU QUOTIDIEN

Inscrivez-vous gratuitement sur : www.leconomiste.com/la-newsletter

Entrepôts sous douane

Les nouveaux modes alternatifs de régularisation

- L'abandon des marchandises au profit de la douane ou la destruction en présence de ses agents
- Condition: Justifier des raisons commerciales empêchant l'export ou la commercialisation
- Prévues par la loi de finances 2024, la liste des cas concernés vient d'être publiée au Bulletin officiel



A leur sortie des entrepôts sous douane et sauf dispositions spéciales contraires, les marchandises peuvent avoir les mêmes destinations que si elles étaient importées directement de l'étranger et aux mêmes conditions (article 130 du code des douanes) (Ph. Privée)

LA loi de finances 2024 a institué une disposition permettant aux soumissionnaires de régulariser les marchandises stockées sous le régime de l'entrepôt qu'ils ne peuvent ni exporter, ni céder, ni mettre à la consommation (article 130-4 du code des douanes). Le premier mode de régularisation alternatif consiste à abandonner ces marchandises au profit de la douane. La seconde option consiste en leur destruction en présence des agents de la douane. L'abandon ou la destruction s'effectuent en exonération des droits et taxes exigibles à condition qu'ils n'aient pas déjà été acquittés ou garantis selon la procédure et les conditions en vigueur et ce, sans préjudice des suites contentieuses le cas échéant. L'abandon ou la destruction de ces marchandises, tels qu'ils ont été introduits par la loi de finances, constituent des modes de régularisation des marchandises admises sous le régime de l'entrepôt similaires à celui de l'admission temporaire (AT) et de l'admission

temporaire pour perfectionnement actif (ATPA). Mais ces options, qui ne doivent générer aucuns frais pour le Trésor, ne sont pas accordées de manière automatique. En effet, l'entrepositaire devra justifier les raisons commerciales qui font qu'il ne

peut ni exporter, ni céder, ni mettre à la consommation les marchandises concernées. Raisons commerciales qui devaient être définies par voie réglementaire. La liste des raisons commerciales (décret n°2-23-1204) vient d'être publiée au Bulletin offi-

ciel (n°7285 daté du 25 mars 2024). Reste encore à diffuser une circulaire sur les modalités d'application de cette mesure prévue par la loi de finances 2024. □

Hassan ELARIF



Procédure

PARMI les raisons commerciales justifiant les deux modes de régularisation des marchandises en entrepôts sous douane figurent le cas où un soumissionnaire à une commande ne remplit pas ses engagements, les difficultés financières ou juridiques, dûment prouvées, auxquelles les clients étrangers ou locaux font face. La fermeture des frontières d'un pays suite à des mesures sanitaires ou économiques, à un embargo, à une

guerre ou encore l'institution de nouvelles dispositions douanières entraînant des barrières devant l'import et l'export ou l'interdiction des marchandises stockées dans des entrepôts sous douane peuvent également font partie des motifs de régularisation. La dépréciation de la monnaie ou de la valeur commerciale de ces marchandises ou leur non-conformité aux normes appliquées font également partie de la liste des raisons commerciales justifiant l'abandon ou

la destruction de ces marchandises. Les marchandises ayant subi des altérations suite à un accident ou un cas de force majeure et devenues impossibles à commercialiser peuvent être abandonnées ou détruites selon les nouvelles conditions prévues par la loi de finances 2024. Peuvent également être abandonnées au profit de l'administration ou détruites devant ses agents les marchandises avariées ou impropres à la consommation ou à l'utilisation. □

En Bref

■ Partenariat pour la protection du patrimoine culturel immatériel

Ryad Mezzour, ministre de l'Industrie et du Commerce, Mohammed Mehdi Bensaid, Ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication et Abdelaziz Babqiqi, DG de l'Office marocain de la propriété industrielle et Commerciale (OMPIC) ont procédé à la signature d'une convention de partenariat visant la protection et la valorisation du patrimoine culturel immatériel aux niveaux national et international à travers les outils de la propriété industrielle et commerciale. Ce partenariat s'articule autour de 3 axes, à savoir la sensibilisation sur l'intérêt de la propriété industrielle et commerciale, l'accompagnement et l'assistance des acteurs marocains opérant dans des domaines liés au patrimoine culturel immatériel marocain dans l'utilisation des services de la propriété industrielle et commerciale et la formation des acteurs concernés.

■ Ingénierie ferroviaire: Alten Maroc et l'UIR lancent un nouveau Master

Alten, leader mondial dans le domaine de l'ingénierie et des services en technologies de l'information, et l'Université internationale de Rabat (UIR), annoncent la signature d'une convention pour la mise en place d'un Executive Master en formation ferroviaire "RAMS For Railway Engineering". Ce programme de formation est destiné aux étudiants de la 5e année de la School of Aerospace and Automotive Engineering de l'UIR. Le contenu de cette formation a pour objectif de répondre aux besoins du secteur ferroviaire. Il couvre les spécialités RAMS (reliability, availability, maintainability and safety), l'ingénierie mécanique et électrique, l'analyse et la conception de systèmes sûrs et fiables, et la validation et la mise en service des systèmes en conformité avec les normes applicables au secteur ferroviaire. □

Entrepôts sous douane

Comment ça marche

• Des dépôts pour stocker des marchandises d'abord destinées à l'export

• Le délai de séjour fixé à 24 mois maximum depuis la loi de finances 2007

LE concept d'entrepôts de stockage dont un nouveau mode de régularisation a été introduit par la loi de finances 2024 est un régime économique permettant aux opérateurs de stocker leurs marchandises, pendant une durée limitée dans le temps. Un dispositif préférentiel accordé au bénéficiaire le temps de décider de la finalité de ces marchandises: soit l'export, soit la cession locale ou encore la commercialisation. Le législateur a prévu la formule sections d'exportation à l'intérieur de



Rachid Tahri, président de l'Association des freight forwarders du Maroc: «Au fur et à mesure, l'opérateur exploitant un entrepôt sous douane souscrit des déclarations d'exportation indiquant que le produit fini est sorti du territoire national» (Ph. Privée)

ces entrepôts sous douane lorsque les besoins des opérateurs économiques ne justifient pas la mobilisation d'un site entier. Dans le cas des entrepôts privés particuliers, la section exportation est fermée à deux clés dont l'une est détenue par les agents de la douane.

«Les entrepôts sous douane sont destinés aux donneurs d'ordre étrangers qui ont des fournisseurs/clients localisés au Maroc. Ces magasins avancés bénéficient d'un délai de stockage maximum de 24 mois depuis l'entrée en vigueur de la loi de finances 2007. Ils servent à entreposer soit des intrants destinés à fabriquer des produits finis pour l'export, soit des produits finis destinés au marché local. De plus, les utilisateurs ne paient de droits de douane que sur le produit vendu à travers la déclaration du client ou la déclaration du fournisseur en cas d'export»,

explique Rachid Tahri, secrétaire général de la Fédération du transport et de la logistique/CGEM. Le principe consiste pour un donneur d'ordre à l'étranger à mettre à la disposition d'un opérateur local, généralement installé dans l'une des zones franches d'exportation (actuellement appelées zones d'accélération industrielle), ou même dans des zones assujetties, notamment au niveau d'une plateforme d'approvisionnement, les intrants dont il a besoin pour fabriquer un produit fini, destiné à l'export. «Au fur et à mesure, l'opérateur souscrit des déclarations d'exportation indiquant que le produit fini est sorti du territoire national. Produit exonéré des droits de douane puisqu'il est en régime suspensif», ajoute le secrétaire général de la Fédération du transport et de la logistique. □

Hassan EL ARIF

En Bref

■ Port de Safi: -17% pour les débarquements de la pêche au 1er trimestre

Les débarquements de la pêche côtière et artisanale au niveau du port de Safi ont accusé un repli annuel de 17% de janvier à mars 2024, selon les récentes statistiques de l'Office national des pêches (ONP).



Quant aux captures de poissons, elles ont atteint à fin mars dernier 7.248 t, contre 8.686 t au cours de la même période de l'année écoulée. En revanche, la valeur marchande de ces captures a progressé de 3% au cours du 1er trimestre de 2024 sur une base annuelle, pour s'établir à environ 71,4 millions de DH, après environ 69,5 millions de DH à fin mars 2023.

■ Port de Larache: Hausse de 8% des débarquements de pêche

Les débarquements de la pêche côtière et artisanale au niveau du port de Larache ont atteint 4.361 tonnes au cours des trois premiers mois de l'année

2024. Ce qui représente une hausse de 8% par rapport à la même période de l'année précédente, d'après l'Office national des pêches (ONP).

En ce qui concerne la valeur marchande de ces captures, elle a reculé de 1% à environ 82,70 millions de DH sur une année.

■ Tenue de la 2e Assemblée générale de l'Alliance Suisse-Maroc à Lausanne

L'Alliance Suisse-Maroc a tenu lundi 15 avril 2024, à Lausanne, sa deuxième Assemblée générale. Celle-ci a été suivie d'un séminaire consacré à la gestion du transport urbain à partir des exemples des deux pays. L'Assemblée générale de l'association, fondée en décembre 2022, a été marquée par la présentation des rapports d'activités, de la situation financière et des programmes futurs de l'association. L'objectif étant afin d'impulser son rôle dans la promotion des relations bilatérales maroco-suisse et le renforcement des échanges humanitaires, économiques et culturels.



■ Marrakech: Coup d'envoi de la 9e édition du Forum international d'architecture

La 9e édition du Forum international d'architecture s'est ouverte, mardi 16 avril 2024 dans la cité



ocre. Et ce, dans le cadre des célébrations de l'événement «Marrakech, capitale mondiale de la culture dans le monde islamique pour l'année 2024», placé sous le haut patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Cette manifestation est initiée par l'Ecole nationale d'architecture de Marrakech (ENAM), en partenariat avec le Conseil communal de Marrakech, le Conseil de la région de Marrakech-Safi et d'autres partenaires locaux et internationaux. Elle vise à favoriser les échanges d'expériences et de connaissances sur des thématiques scientifiques et culturelles spécifiques à l'ancienne médina de Marrakech. Cela, tout en organisant des visites sur le terrain et des ateliers scientifiques destinés à étudier divers installations et espaces historiques affectés par le séisme du 8 septembre dernier. □

«Le Maroc peut faire de l'énergie renouvelable un puissant moteur économique»

La branche Energie de la multinationale finlandaise Wärtsilä organise, ces 16 et 17 avril à Rabat, son premier forum sur la transition énergétique en Afrique du Nord et de l'Ouest. L'objectif de la rencontre, dont l'ouverture était conjointement présidée par Leïla Benali, ministre de la Transition énergétique et du développement durable, Marjana Sall, ambassadrice de la Finlande au Maroc et Kenneth Engblom, vice-président de Wärtsilä Energy, est de présenter les axes sur lesquels ses équipes peuvent aider les pays dans l'accélération et la réussite de leur transition énergétique. Entretien avec Marc Thiriet, Energy Business Director Afrique de Wärtsilä.

-L'Economiste: Pourquoi avoir choisi ce moment et le Maroc pour abriter cet événement exclusivement orienté vers l'énergie?

-Marc Thiriet: C'est parce qu'à bien des égards, le Maroc est à l'avant-garde de la transition énergétique africaine. Depuis 2009, le pays a placé la lutte contre le changement climatique et la décarbonation de sa production électrique au sommet de son agenda, et poursuit ainsi une transition énergétique audacieuse pour tirer parti de ses énormes ressources éoliennes et solaires. Le Maroc est dans une situation idéale pour faire de l'énergie renouvelable un puissant moteur économique du pays et il est en train de se donner les moyens de ses ambitions. C'est donc un moment décisionnel majeur, où faire les choix technologiques les



«Les choix énergétiques d'aujourd'hui engagent sur des décennies. C'est pourquoi les stratégies d'électrification doivent s'envisager sur le très long terme, en fonction d'un planning préétabli qui nécessite des analyses approfondies», estime Marc Thiriet, Energy Business Directeur Afrique de Wärtsilä (Ph. Privée)

plus pertinents devient crucial. Les décisions stratégiques d'aujourd'hui concernant l'expansion des capacités de productions électriques impacteront le pays pendant des décennies. Le forum organisé par Wärtsilä s'inscrit dans ce processus.

-A la COP28 à Dubaï, il a été demandé aux pays signataires de l'accord de Paris d'accélérer la production des énergies renouvelables.

Aussi le Maroc et ces pays projettent de construire plusieurs centrales à l'horizon 2030. Qu'est-ce que Wärtsilä peut apporter à ces pays et dans ces projets?

-Les énergies renouvelables sont au cœur des stratégies énergétiques mondiales. Cependant, l'introduction massive d'énergies renouvelables dans un réseau manquant de flexibilité peut entraîner des problèmes sérieux, tels que des coupures de courant localisées pour ajuster la demande à l'offre ou la déconnexion de grandes centrales pour prévenir leur surcharge. Pour une performance optimale, le réseau électrique nécessite une grande flexibilité, notamment en déployant des centrales à moteurs modulables capables de répondre rapidement aux fluctuations de l'offre et de la demande électrique. Le stockage par batterie va aussi jouer un rôle clef. Face à une augmentation prévue des besoins d'équilibrage d'ici 2030, due à la croissance de la demande d'électricité et de la capacité renouvelable, il est crucial de s'attaquer sans tarder au défi de la flexibilité.

-Quel rôle peut jouer Wärtsilä pour relever ce défi?

-Wärtsilä peut apporter une contribution décisive. En effet, les centrales à moteurs flexibles qu'elle fabrique et commercialise constituent une excellente fondation qui permettra, à terme, d'atteindre le 100% renouvelable. Ces centrales peuvent en effet utiliser divers types de carburants, tels que le gaz naturel, les biocarburants ou les carburants liquides aujourd'hui, et demain l'hydrogène et ses dérivés lo-

caux lorsqu'ils seront économiquement viables et plus largement disponibles. Cette polyvalence en matière de carburants offre une protection robuste contre les risques d'approvisionnement et positionne les centrales à moteur comme une solution durable pour la décarbonisation.

-Que faut-il mettre en avant dans la modélisation d'un système énergétique d'un pays?

-Les choix énergétiques d'aujourd'hui engagent sur des décennies. C'est pourquoi les stratégies d'électrification doivent s'envisager sur le très long terme, en fonction d'un planning préétabli qui nécessite des analyses approfondies. Le but de la modélisation est d'identifier la stratégie optimale d'expansion du système électrique en fonction des critères les plus importants, en premier lieu ceux liés aux coûts, ainsi qu'à la disponibilité et à la fiabilité des réseaux. □

Propos recueillis par
Aziz DIOUF

«Système électrique: Chaque pays aura besoin de son propre plan d'expansion»

LE solaire photovoltaïque sera une source d'énergie importante dans tous les pays nord-africains. Cependant, chaque pays d'Afrique présente son propre mélange unique de ressources naturelles, d'opportunités et de contraintes géographiques, de densité de population, ainsi qu'une myriade d'autres paramètres. «Chaque pays aura donc besoin de son propre plan d'expansion du système électrique sur mesure et optimal pour accomplir sa conversion au tout renouvelable. Rappelons que le solaire ne pourra pas satisfaire seul la demande d'électricité, ne serait-ce que pour des questions de flexibilité», souligne Marc Thiriet. Il sera forcément associé d'une part à d'autres technologies renouvelables telles que l'éolien, la biomasse ou la géothermie, et d'autre part à des technologies d'équilibrage telles que les centrales à moteurs et les capacités de stockage. □

Public-privé: Partager les connaissances

COMME le reste du continent, l'Afrique du Nord et de l'Ouest est à un tournant de son histoire énergétique, estime Marc Thiriet. «Les énergies renouvelables et le solaire en particulier représentent une formidable opportunité pour la région, qui dispose de ressources solaires parmi les meilleures du monde et par rebond d'un coût au kWh produit potentiellement les plus bas du monde». Dans un contexte de changement climatique, les énergies renouvelables se retrouvent au cœur des stratégies énergétiques de nom-



breux pays africains, souligne-t-il. Reste que les énergies renouvelables sont par nature intermittentes. «Pour

permettre leur intégration à grande échelle, il est nécessaire qu'elles soient associées à de nouvelles capacités flexibles permettant de garantir la stabilité et la fiabilité des réseaux électriques». Ces sujets de flexibilité sont complexes, d'un point de vue technologique autant que de gestion des réseaux dans leur ensemble. L'objectif de ce forum est ainsi de partager les connaissances avec les acteurs publics et privés, afin d'informer au mieux le débat et les stratégies énergétiques qui en découleront. □



Des élections partielles sous haute surveillance

De notre correspondant permanent, Youness SAAD ALAMI

- Les militants du PI et PAM soutiennent le candidat RNI
- USFP, PJD, FFD et PSU sont également en lice à Fès-Sud
- Un scrutin pour remplacer El Bouciri déchu pour corruption



QUI briguera le poste à pourvoir de la circonscription Fès-Sud aux élections partielles? La réponse est prévue à l'issue du scrutin du 23 avril 2024. Une échéance électorale qui se déroulera sous haute surveillance. Surtout qu'il s'agit d'occuper un siège vacant après la destitution de l'ex-député USFP, Abdelkader El Bouciri. Pour rappel, ce dernier a écopé d'une peine d'emprisonnement de 5 ans dans une affaire de corruption. Pour le remplacer, les socialistes ont accrédité le voyageur et hôtelier, Mhamed Yassir Jawhar, par ailleurs président de l'arrondissement de Fès-Médina. Fils d'un grand militant du parti de la rose et responsable de la chose publique depuis septembre 2021, Jawhar entend «défendre les intérêts de la ville au sein de l'hémicycle». «Il devrait surtout appuyer la promotion du secteur du tourisme et apporter du sang neuf au parti de Filali Baba, Debbagh... et bien d'autres socialistes qui ont marqué par leur empreinte la gouvernance locale», estime-t-on.

Pour y parvenir, Jawhar devrait d'abord évincer deux candidats présentés comme favoris au scrutin de mercredi prochain. Il s'agit respectivement de Khalid Ajli (RNI) soutenu par les militants du PAM et du PI en guise de «montrer une majorité solide et résiliente», outre Mohamed Khiyi, le candidat PJD, qui jouit de l'estime

de nombreux habitants de l'arrondissement Jnane El Ouard.

Quatre candidats favoris pour un seul poste à pourvoir aux élections législatives partielles du 23 avril 2024, à Fès-Sud, de Khalid El Ajli du RNI soutenu également par le PI et le PAM, Mohamed Khiyi du PJD, Mhamed Yassir Jawhar de l'USFP et Rachid Bellaboukh du MP. Ces élections sont organisées après la destitution de Abdelkader El Bouciri (USFP), écroué dans une affaire de corruption (Ph. YSA)

de nombreux habitants de l'arrondissement Jnane El Ouard.

Entrepreneur, El Ajli est lauréat d'Al Akhawayn. Après une première expérience dans le salariat, le candidat RNI a créé une entreprise de services. En quelques années, celle-ci a décroché plusieurs marchés offrant du travail à plusieurs milliers de collaborateurs, à Fès mais aussi ailleurs. Membre de la CGEM, et très proche du président de la CCIS de Fès-Meknès, du parlementaire (RNI) Thami El Ouazzani, et du député de la CGEM, Mohammed Amouri, le candidat RNI compte sur l'appui de la coalition (RNI, PAM et PI), du maire de Fès et des sympathisants du RNI dans les communes rurales d'Ouled Tayeb, Sidi Hrazem et Aïn Bida, pour séduire le plus grand nombre d'électeurs. Une tâche qui pourrait s'avérer difficile surtout que

l'ancien député RNI, Rachid El Fayek, purgeant également une peine d'emprisonnement pour corruption, a laissé un lourd héritage. De son côté, Mohamed Khiyi souhaite redorer le blason du parti de la Lampe. Jeune cadre de l'équipe PJD, Khiyi a déjà présidé aux destinées de l'arrondissement Jnane El Ouard pendant 6 ans. Élu conseiller communal depuis septembre 2021, Khiyi est connu par ses critiques «très virulentes» à l'encontre du gouvernement et du maire (RNI) Abdeslam El Bekkali. Lors des dernières assemblées communales, l'élus PJD a vivement déploré la détérioration des services offerts aux citoyens (ramassages des ordures, transport urbain, éclairage public, voiries etc). Ses sorties, filmées et postées sur les réseaux sociaux, cumulent des centaines de vues et de partages «virtuels». Mais, ceci serait-il suffisant pour séduire les électeurs de la «vraie vie»? Pas sûr. □

D'autres bons profils en lice

IL y a d'autres profils en lice pour le scrutin du 23 avril, et qui en plus de se présenter comme des candidats «vierges et calés», prônent le changement et la rigueur. C'est le cas du candidat MP, Rachid Bellaboukh. Expert de la comptabilité et de la finance, ce dernier fait partie de la diaspora qui a opté pour un retour au bercail. Il réussit également dans le monde du sport et de l'entrepreneuriat en assurant la gestion des finances de certains clubs sportifs outre plusieurs restaurants et cafés au niveau de la ville de Fès. Outre l'appui des Harakis, Bellaboukh est soutenu par l'ancien maire Hamid Chabat et son groupe de «citoyenneté». Le FFD mise pour sa part sur l'enseignante Youssa El Mssaki, qui est également membre du conseil communal. Enfin, le parti de la gauche (PSU) table sur le jeune Oussama Oufriid qui appelle depuis des années à la lutte contre la corruption et la mauvaise gestion. □

LYCÉENS - ETUDIANTS - PARENTS

ملتقى
الطلاب

Forum International de l'Étudiant

18 / 19 / 20 / 21
AVRIL

FOIRE INTERNATIONALE
DE CASABLANCA

ENTRÉE GRATUITE
9H30 à 18H30

etudiant.ma

Universités et
Grandes Ecoles

VOUS
INFORMER

VOUS
ORIENTER

VOUS
INSCRIRE

Transporteur officiel

GROUPE
L'ETUDIANT
Marocain

GSM : +212 (0) 660 436 271
Tél : +212 522 27 31 31
contact@etudiant.ma



Le meilleur remède contre les fake news



LA RÉFÉRENCE AU QUOTIDIEN



L'Economiste Officiel

www.leconomiste.com

Tourisme rural

Casa-Settat à la recherche de solutions innovantes

• «Rural Tourism Challenge», une compétition inter-écoles est lancée

• Trois lauréats seront sélectionnés le 25 avril prochain

LE Conseil régional du tourisme Casa-Settat (CRTCS) lance le «Rural Tourism Challenge». Il s'agit d'une compétition inter-écoles qui vise, grâce à la participation des étudiants de l'enseignement supérieur, à révolutionner la perception et la valorisation du tourisme rural dans la région. La journée du pitch aura lieu le 25 avril lors d'une cérémonie officielle pendant laquelle trois lauréats seront annoncés et récompensés pour avoir proposé les meilleures solutions pour le tourisme rural dans la région.

L'objectif est de trouver des réponses aux problématiques rencontrées dans le rural.

Pour ce faire, le CRTCS, en collaboration avec l'ONMT et le Conseil de la Région, a invité des écoles supérieures et universités publiques et privées de la région à participer à ce challenge. L'enjeu est de créer un impact réel sur le développement touristique dans le rural à travers des actions concrètes mises en place par le Conseil et ses partenaires. L'organisation de cet événement s'est faite en étroite collaboration avec les institutions de formation spécialisées dans le tourisme ainsi que des partenaires du secteur privé et public. Parmi les thématiques proposées figurent l'innovation dans les modèles d'hébergement rural, l'amélioration de la restauration en utilisant des produits locaux et du terroir tout en minimisant l'impact sur l'environnement, la création d'expériences captivantes de randonnées et d'excursions. Sans oublier la mise en place de solutions technologiques pour optimiser la consommation d'eau et d'électricité et enfin des use-cases pour l'intelligence artificielle visant à améliorer l'expérience opérationnelle des acteurs du tourisme et du client dans le rural. Les préfectures concernées par la compétition sont Casablanca et Mohammedia. Les provinces concernées sont El Jadida, Nouaceur, Médiouna, Benslimane, Berrechid, Settat et Sidi Bennour. Les étudiants universitaires éligibles sont inscrits en 3e, 4e et 5e année et sont

en cours d'études au moment de leur participation au challenge. Chaque établissement participe avec deux équipes au maximum encadrées par un professeur de l'institution. Les inscriptions à la compétition se sont clôturées en mars dernier.

Le développement du tourisme rural figure parmi les priorités du

CRTCS. L'objectif est d'améliorer le niveau de vie des populations rurales, la création d'activités génératrices de revenus, la réhabilitation de l'environnement et l'encouragement d'initiatives privées pour la promotion des produits touristiques. Dans ce sens, la région compte développer l'arrière-pays et le tourisme rural avec

une offre attractive autour des villages, des forêts, des barrages, les souks, le patrimoine, le folklore, le terroir... Sur l'éco-tourisme, il y a encore des gisements inexplorés en termes de produits, d'écosystèmes à créer, d'opportunités et de créations d'emplois. □

Aziza EL AFFAS

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI

16^{ème} édition

Festival de Fès
de la Culture Soufie

"Connais-toi toi-même"

Du 20 au 27 Avril 2024

WWW.FESTIVALCULTURESOUFIE.COM

Mystic Dance - Najja Mehadji



Trail international des steppes d'Alfa

Jerada, future fabrique de champions

De notre correspondant permanent, Ali KHARROUBI



Le trail des steppes d'Alfa, une étape clé dans la stratégie de développement touristique et sportif de Jerada (Ph. AK)

- Plus de 400 athlètes locaux, nationaux et africains ont pris part à la course
- Une course qui positionne la province sur la carte mondiale du sport et du tourisme
- Une expo d'artisanat traditionnel pour promouvoir les ressources locales

JERADA a eu son moment de gloire dimanche dernier. En effet, l'ancienne petite ville minière de l'Oriental a abrité un événement international, le premier trail international des steppes d'Alfa. Cette initiative marque un tournant majeur pour la région, qui cherche à diversifier ses activités économiques

en mettant l'accent sur des secteurs sociaux comme le sport et l'artisanat. Cet événement, offre également une opportunité pour soutenir les sportifs locaux dans leurs ambitions de compétitions internationales, tout en consolidant le rayonnement de la région.

«Afin d'assurer une croissance appropriée des jeunes talents dans divers domaines et de promouvoir leur progression de manière cohérente et harmonieuse, il était nécessaire d'organiser un événement d'ampleur internationale. De plus, il était opportun de trouver un créneau porteur et un concept spécifique aux hauts plateaux. C'est pourquoi le choix du trail des steppes en tant que compétition internationale s'est imposé» explique Mabrouk Tabet, gouverneur de la province. L'invitation de deux coureurs légendaires de l'athlétisme national; Khalid Sekkah et Brahim Boutayeb, pour honorer cette course, s'inscrit dans

le cadre des efforts entrepris pour proposer des modèles de réussite. Il s'agit également d'encourager les jeunes à adhérer aux sports de course dans une province dotée d'atouts naturels (altitude et climat sec). «Les hauts plateaux n'ont rien à envier aux caractéristiques naturelles du Kenya; vivier de champions internationaux distingués lors des jeux olympiques ou en coupe du monde d'athlétisme. «Ce qui est en soi une réussite dans le sport et dans la vie», rappelle-t-on auprès des organisateurs (l'Association d'athlétisme d'Aïn Beni Mathar). Le choix du trail (course naturelle sur des routes ou en sentiers) est un prétexte pour développer et généraliser l'athlétisme dans la province tout en faisant connaître ses ressources humaines, ses atouts touristiques, économiques et ses particularités socioculturelles. Initiée par l'Association d'athlétisme d'Aïn Beni Mathar et le Conseil provincial de Jerada, en

partenariat avec l'Agence de développement de l'Oriental et le soutien de l'Initiative nationale pour le développement humain, ce premier trail international des steppes d'Alfa a connu la participation de plus de 400 athlètes issus de différents clubs d'athlétisme, locaux, nationaux et africains. Le coup d'envoi de la course, qui a eu lieu à la commune Lebkhata sur une distance de 17 km pour les séniors (femmes et hommes) et de 3 km pour la catégorie junior, a été donné en présence des autorités et élus locaux, ainsi que des personnalités sportives.

En marge de cette manifestation, une exposition des produits artisanaux traditionnels a été organisée par la province de Jerada en coordination avec la Chambre de l'artisanat de l'Oriental. Elle comprenait 12 stands exposant des créations réalisées à base d'Alfa, et d'autres produits naturels, servant à la décoration. □

Résultats

SUR le plan des résultats, la première place, chez les seniors hommes, est revenue au coureur kenyan Kalipus Lomwal, qui a devancé son compatriote Linkal Olean, alors que la dernière marche du podium est revenue à l'athlète marocain Mohamed Talhaoui. Chez les dames, les trois places du podium sont revenues aux marocaines; Soukaina Atnane devançant Fatima Arif et Hanane El Bijaoui.

Quant aux courses dans la catégorie des jeunes; elles étaient remportées, chez les filles par Ghizlane Ahmidat, suivie d'Oumaima Otmmani et Hanane Lemqadem. De leurs côtés, les jeunes garçons de l'Association sportive d'Athlétisme d'Aïn Beni Mathar, Mohamed Ismaili, Ahmed Lahlal et Abdelkader Benaddou, ont raflé les trois premiers prix. □



(Source: A.K)

Chine

Un rebond inattendu de la croissance au 1er trimestre

- Un PIB en hausse de 5,3%, malgré les difficultés
- Crise inédite de l'immobilier, consommation en déclin...
- Pékin s'était fixé un objectif d'environ 5% pour 2024

LA Chine vient d'annoncer une croissance de son PIB de 5,3% au titre de janvier-mars 2024. Soit une performance meilleure que celle espérée par le gouvernement de la deuxième économie mondiale.

Pour l'ensemble de l'année 2024, Pékin s'était fixé un objectif d'environ 5%. Ce qui est loin des hausses à deux chiffres des dernières décennies. Toutefois, hors la période de la récente crise sanitaire (Covid-19), ce résultat n'est pas le plus faible pour la Chine depuis 1990 ayant déjà connu une croissance de seulement 3,9% de son PIB.

Pour ce qui est du 1er trimestre de 2024, ce rythme bien plus rapide que les attentes a été réalisé, en dépit du contexte défavorable dans lequel a évolué l'économie chinoise au cours de cette même période. En effet, janvier, février et mars derniers ont été marqués notamment par une crise inédite du secteur immobilier. S'ajoute également une consommation sans tonus. Pour leur part, ces difficultés sont exacerbées par les incertitudes économiques. Mercredi 10 avril dernier, l'agence de notation Fitch a abaissé à négative la perspective du crédit souverain de la Chine. Et ce, en arguant de risques accrus pour les finances publiques du pays dans des circonstances de «*perspectives économiques plus incertaines*».

D'après Sheng Laiyun, un porte-parole du Bureau national des statistiques (BNS), «*cet aboutissement est dû aux mesures prises et mises en œuvre par le gouvernement chinois pour soutenir la croissance courant janvier-mars 2024*». Un diagnostic similaire à celui de l'analyste Zhiwei Zhang, du cabinet Pinpoint asset management. «*La forte croissance du 1er trimestre de 2024 rassure le gouvernement sur ses arbitrages*» en matière d'économie, a précisé Zhang.



La Chine a annoncé mardi 16 avril une hausse de son PIB de 5,3% au titre du 1er trimestre de 2024. Ce rythme bien plus rapide que les attentes a été réalisé, en dépit du contexte défavorable dans lequel a évolué l'économie chinoise de janvier à mars derniers (Ph. Privée)

■ Des promoteurs au bord de la faillite

Au 1er trimestre de 2024, «*la consommation et l'investissement dans le logement ont été les principaux freins*» à la croissance, selon l'économiste Dan Wang, de la banque hongkongaise Hang Seng.

L'immobilier représentant généralement plus du quart du PIB de la Chine et constituant un important vivier d'emplois est désormais sous pression. Cela, avec certains promoteurs au bord de la faillite (Evergrande, Country Garden...) et des prix en chute qui dissuadent les Chinois d'investir dans la pierre.

Dans le détail, de janvier à mars derniers, les investissements dans l'immobilier ont reculé de -9,5% sur une année (dernières données du BNS). Dans ces conditions, les

principales villes de Chine ont de nouveau accusé en mars dernier une diminution des prix de l'immobilier. Sur 70 villes qui composent l'indicateur officiel de référence, 58 ont été concernées, contre 51 en mars 2023. Ce qui témoigne de la dégradation de la situation (récents chiffres du BNS).

L'autre raison qui explique cette baisse de l'investissement est le durcissement par Pékin des conditions d'accès au crédit pour les promoteurs immobiliers, afin de réduire leur endettement depuis l'exercice 2020.

Pour ce qui est de la consommation des ménages, en mars 2024, les ventes au détail, principal indicateur des dépenses des familles, se sont tassées (+3,1% sur un an), après une hausse de 5,5% en janvier et février cumulés. Pareil, la production industrielle s'est aussi essouffée en mars

dernier (+4,5% sur un an), au lieu d'une progression de 7% en début d'année. □

L.EL avec agences

Une reprise disparate

LA reprise en Chine est disparate. Des secteurs se portent bien, tels que les services, portés par le retour des clients dans les restaurants, les transports et les lieux touristiques, tandis que d'autres restent à la peine dont l'industrie. Et pour cause, une faible demande intérieure et à l'international. En témoignent, les exportations du pays, historiquement un levier de croissance et qui ont un impact direct sur l'emploi, qui ont régressé en mars de 7,5% en glissement annuel, d'après des chiffres publiés vendredi 12 avril 2024 par les douanes chinoises.

Cette situation a plongé la Chine durant six mois en déflation. Le pays en était sorti en février dernier pour la 1re fois mais la hausse des prix a cependant été quasi nulle en mars (+0,1% sur une base annuelle) à rebours des principales économies qui ont encore vu les prix s'envoler. □

2024: Des estimations de croissance réalisables

MALGRÉ la conjoncture, le gouvernement chinois devrait «*probablement parvenir*» à sa cible de croissance pour 2024, soit environ +5%, selon les estimations des économistes de la banque d'affaires Goldman Sachs. Rappelons qu'en 2023, le PIB de la Chine s'était accru de 5,2%. En ce qui le concerne, le taux de chô-

mage a malgré tout reflué en mars dernier (5,2%), contre 5,3% un mois auparavant. Ce chiffre dresse toutefois un tableau incomplet de la conjoncture, car il n'est calculé que pour les villes. Il exclut, en effet, des millions de travailleurs migrants dans les zones rurales, dont la situation est exacerbée par une crise de l'immobilier. □

Bourse de Casablanca:

• **L'indice sectoriel affiche une variation annuelle de plus de 125%**

• **La reprise du secteur des BTP dope les perspectives**

LES sociétés immobilières cotées ont les faveurs des investisseurs depuis plusieurs mois. Addoha, Alliances et même Résidences Dar Saada, ont fait les beaux jours de la place de Casablanca notamment la séance du mardi 8 avril où le volume d'échanges a caracolé à des niveaux inégalés depuis des années. La séance a enregistré un record en termes de volumes avec près de 600 millions de DH presque intégralement drainé par le marché central.

Addoha trônant en tête des instruments les plus actifs avec un volume d'échange de 131 millions de dirhams, mais aussi des plus fortes hausses avec une progression de 9,99% à 31,06 dirhams. Alliances Darna vient en seconde position en termes de flux transactionnel (83 millions de dirhams en hausse de 3,15% à 270 dirhams). Alors que Résidences Dar Saada s'approprie

la deuxième position en termes de hausse avec 9,98% à 54,42%. À la reprise lundi 15 avril, la séance a encore connu des volumes record avec 578 millions de DH dont 382 millions de DH drainés par le marché central. Les immobilières se sont accaparé le top ten aussi bien côté volumes que variation quotidienne. Addoha se taille la part du lion du flux transactionnel avec plus de 111 millions de DH. Suivie par Alliances qui mobilise quelque 58 millions de DH (+3,70% à 280 DH). Alors que Résidences Dar Saada enregistre la plus forte hausse, 10% à 59,86 dirhams.

S'agit-il d'un mouvement spéculatif accentué par une semaine écourtée en raison de l'Aid Al fitr ou d'une tendance de fond qui devrait durer dans le temps?

Pendant près d'une décennie, le secteur immobilier a connu une traversée du désert accentuée depuis 2020 par les effets de la pandémie de Covid-19 et de l'inflation sur le pouvoir d'achat des ménages. Les promoteurs immobiliers devaient faire face à plusieurs défis notamment des obstacles croissants pour obtenir des financements bancaires. Ce qui a entraîné une «décapitalisation» du secteur au cours de la

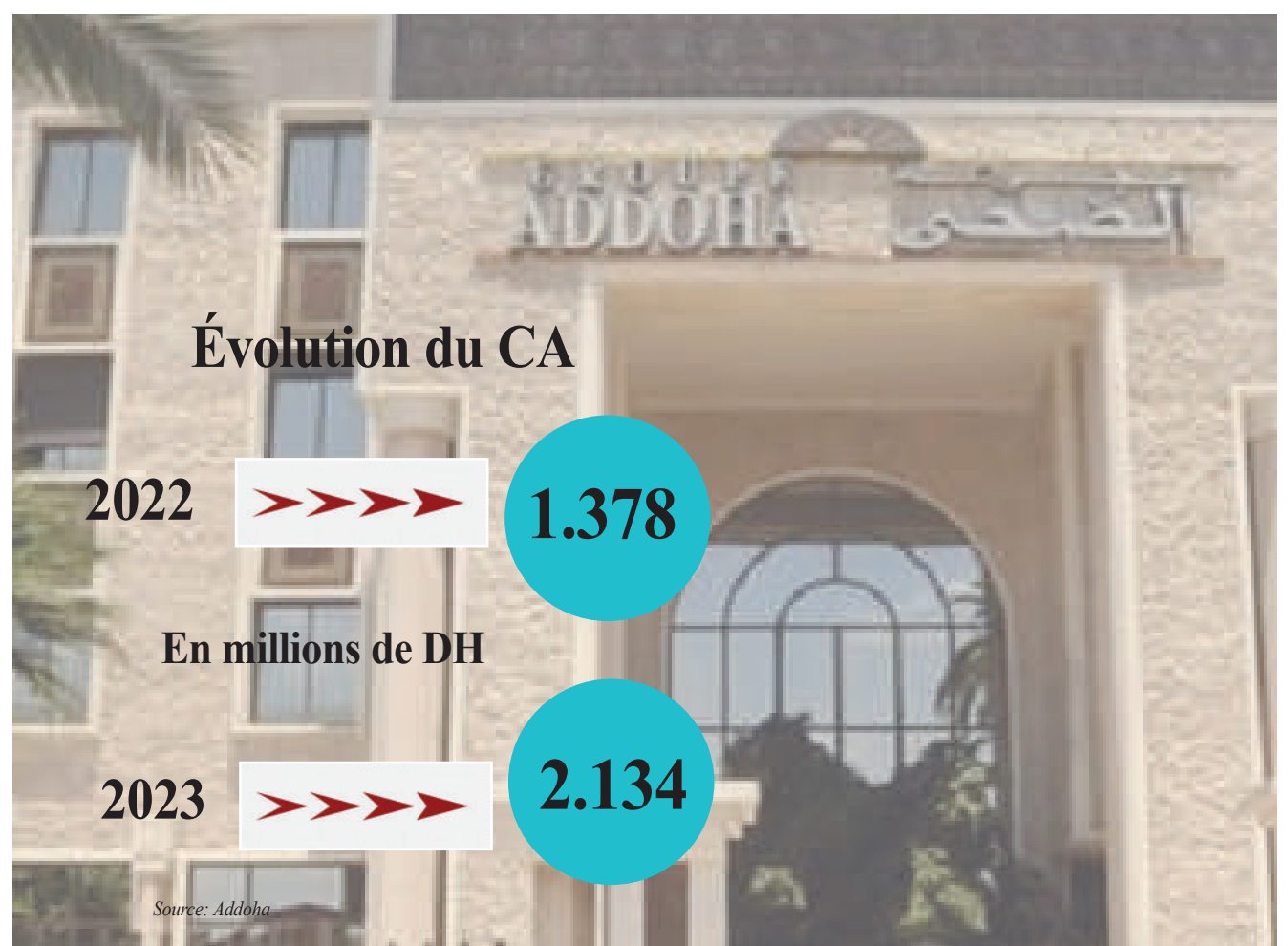
À la reprise lundi 15 avril, la séance a encore connu des volumes record avec 578 millions de DH dont 382 millions de DH drainés par le marché central. Les immobilières se sont accaparé le top ten aussi bien côté volumes que variation quotidienne (Ph. privée)



Addoha

LA reprise de la production s'est confirmée en 2023 grâce à la reconfiguration des programmes immobiliers. «Cette reprise a eu un impact significatif sur le chiffre d'affaires et la rentabilité du groupe. L'endettement net a connu une baisse significative en 2023. L'activité en Afrique de l'Ouest poursuit sa dynamique commerciale avec le lancement d'un programme de haut standing en Côte d'Ivoire et d'un programme économique au Sénégal», indique le groupe immobilier dans un communiqué relatif aux résultats annuels. Le chiffre d'affaires consolidé de l'année 2023 s'élève à 2,134 milliards de dirhams, et enregistre une hausse de 55% par rapport à l'année 2022.

Le lancement, récent, des travaux de réalisation du nouveau pôle urbain «Oujda City Center» dans le cadre du programme national de relocalisation des ouvrages militaires situés au sein du tissu urbain d'Oujda, conforte les perspectives du groupe immobilier. □



Les immobilières ont la cote



dernière décennie, expliquaient les analystes de Valoris Securities dans une note sur le secteur. Depuis plusieurs mois, l'engouement revient sur les valeurs immobilières cotées en bourse. «Participation et promotion immobilière» est sans conteste l'indice qui affiche la meilleure performance de la cote depuis le début de l'année.

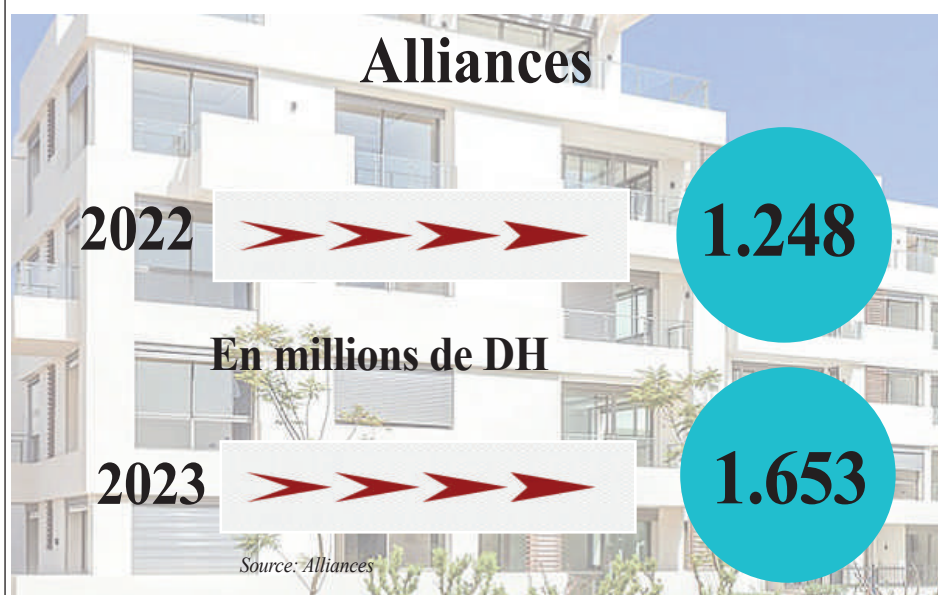
Alors que le Masi est à 10,58% de variation annuelle, l'indice de référence du secteur immobilier porté par Addoha et Alliances caracole à 142,25% de hausse depuis le début de l'année (séance du lundi 15 avril).

«La succession de bonnes nouvelles comme le programme de reconstruction suite au séisme qui a frappé la région d'El Haouz ou encore le programme d'aide au logement, mais aussi l'annonce de l'organisation de la Coupe du monde 2030, a créé une euphorie autour du secteur de l'immobilier coté en bourse», explique une source du marché. Durant des semaines, les immobilières, qui étaient pendant des années délaissées par les investisseurs, ont retrouvé le chemin de la cote. □

Fédoua TOUNASSI

Évolution du CA consolidé

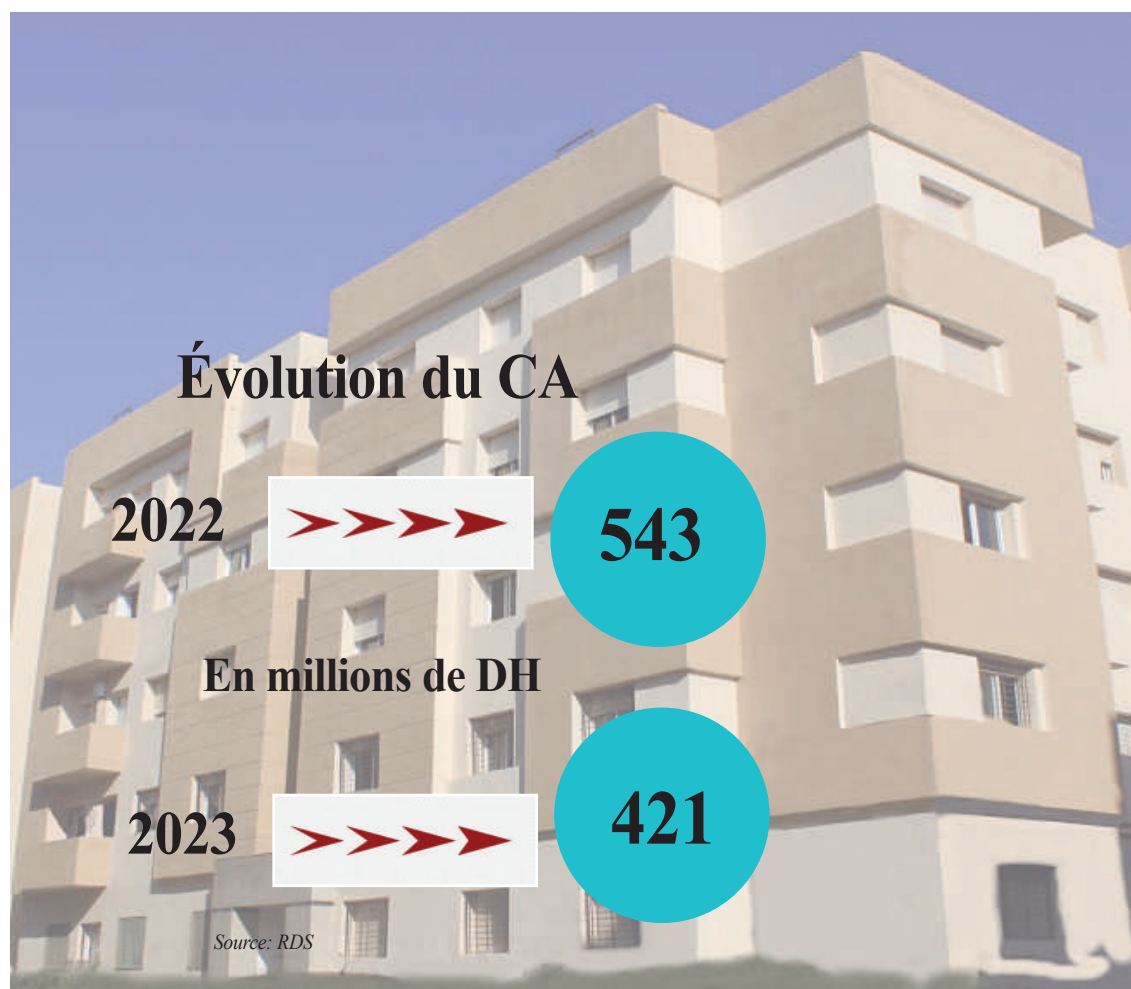
APRÈS une période de restructuration prolongée, le groupe amorce un nouveau cycle de croissance. Il y a moins de dix ans, Alliances était presque en faillite. La stratégie mise en place par le management commence à porter ses fruits. Pour rappel, la société a adopté un nouveau positionnement stratégique axé sur les lotissements et le développement dans des villes de taille moyenne. Le groupe poursuit la trajectoire de croissance de son activité à fin 2023, conformément aux objectifs arrêtés dans le plan de développement 2022-2025. Le groupe Alliances a réalisé un chiffre d'affaires consolidé en hausse de 26% pour se fixer à 2,017 milliards DH en 2023 contre 1,604 milliard DH en 2022. Pour 2023, le résultat net consolidé est de 242 millions DH, en augmentation de 39% par rapport à 2022. L'endettement net du groupe est en baisse de 20%, et se situe à 1,7 milliard de dirhams au 31 décembre 2023 contre 2,1 milliards de dirhams au 31 décembre 2022. L'opérateur immobilier a procédé au paiement de la première échéance de la dette privée pour 313 millions de dirhams et renoue avec la distribution de dividendes (3 dirhams par action au titre de l'exercice 2023). □



Résidences Dar Essaada

EN dépit d'une baisse du chiffre d'affaires, l'activité du groupe durant l'exercice 2023 a été marquée par une stratégie commerciale orientée sur le déstockage des produits finis avec un chiffre d'affaires sécurisé à fin 2023 de 1,1 milliards de dirhams ainsi qu'un niveau d'activité réalisé grâce au déstockage des produits finis. Et enfin une maîtrise de l'endettement.

Par ailleurs, le groupe indique, dans un communiqué relatif aux résultats annuels 2023, avoir été retenu courant février 2024 pour plus de 10.000 logements sociaux dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt lancé pour le relogement des ménages de la ville de Casablanca. «Ainsi, le chiffre d'affaires sécurisé atteint 3,7 milliards de DH, nous permettant un développement considérable et la réussite de notre plan stratégique sur les 3 prochains exercices», précise le management. Dans le cadre de la poursuite de sa politique de maîtrise de l'endettement, le groupe a procédé à un remboursement de 296 millions de DH de dettes bancaires, hors intérêts. Ainsi, l'endettement global au titre de l'exercice 2023, y compris les contrats de location (IFS 16) et hors trésorerie à court terme, s'élève à 1,73 milliards de dirhams contre 1,85 milliards de dirhams à fin 2022, soit une baisse de 7%. □



Marchés des changes et des taux

Principales variations hebdomadaires

		1,24% 10,1124			1,04% 7,4498
		0,71% 10,9285			-0,51% 12,7600
		0,88% 6,9263			0,72% 11,4230

Effet Panier⁽¹⁾

USD/MAD

+0,32%

EUR/MAD

-0,21%

Effet Marché⁽²⁾

+0,92%

+0,92%

⁽¹⁾ Impact de la variation de la parité EUR/USD⁽²⁾ Impact de la variation du spread de liquidité (Offre/Demande)Position de change des banques⁽³⁾ S + 747 MDH

Position de change des banques S-1 +1.953 MDH

⁽³⁾ Calculée sur la période: du 23/12/2022 au 30/12/2023

Actus Marchés financiers



■ Besoin mensuel du Trésor: Satisfait à plus de 60%

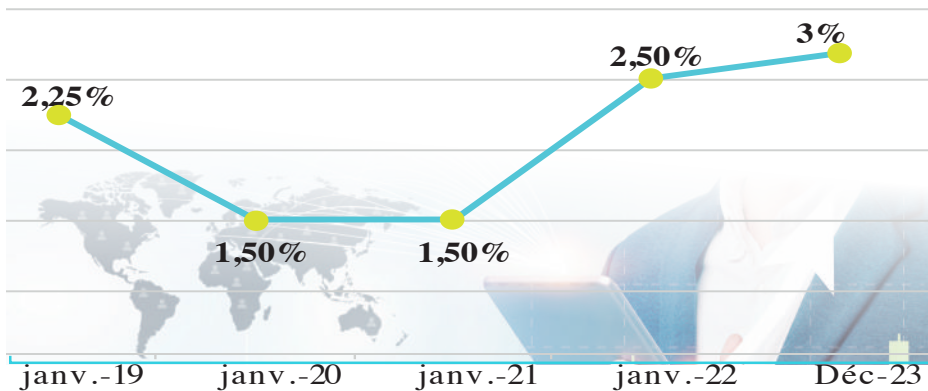
À deux semaines de la fin du mois d'avril 2024, le Trésor satisfait plus de 60% de son besoin mensuel annoncé, soit 6,5 milliards de DH. Le reste à financer durant les deux prochaines séances s'élève à 3,7 milliards de DH. L'argentier de l'État lève 3,3 milliards de DH, lors de la dernière séance, face à une Demande des investisseurs de 4 milliards de DH, soit un taux de satisfaction élevé de 82%. Rappelons que ce taux est le plus haut depuis fin 2022, indique Attijari Global Research dans son Hebdo Taux du 15 avril. À l'issue de cette séance, une stagnation des Taux primaires a été observée sur le marché primaire. □



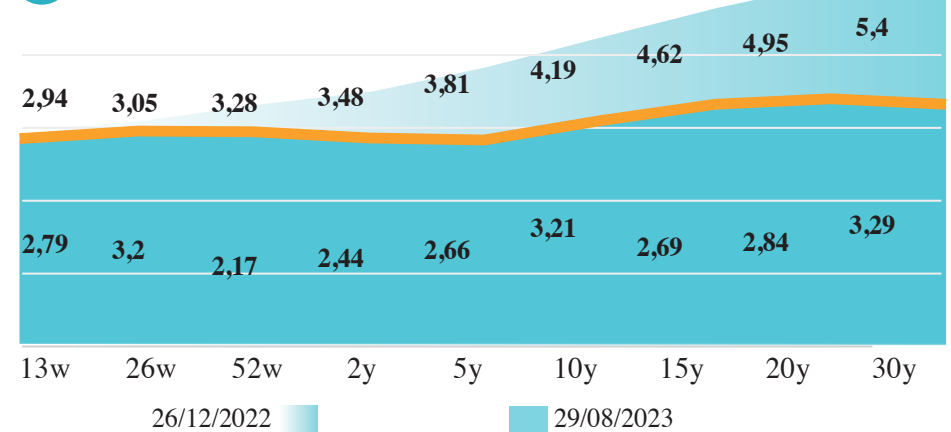
■ OPCVM: L'actif net sous gestion en baisse

L'actif net sous gestion des Organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) s'est établi à 576,69 milliards de DH au 29 mars, enregistrant une baisse de 2,43% en variation hebdomadaire, selon l'AMMC dans ses statistiques hebdomadaires des OPCVM. Cette contraction tient compte d'une diminution des catégories Monétaire (-13,06%), "Contractuel" (-10,64%) et Obligations Court terme (-10,11%), ainsi que d'une hausse des catégories "Obligations moyen et long termes" (+2,34%), "Diversifiés" (+0,32%) et "Actions" (+0,28%), indique la même source. □

Taux directeur



Courbe des taux sur le marché secondaire



Bourse : Tendance baissière

MARDI, la Bourse de Casablanca a enregistré un trend baissier avec un Masi en recul de 0,08% à 13.362,33 points. La séance a été très animée côté volumes avec un flux d'échanges de 643 millions de dirhams sur le marché central. Les immobilières se distinguent encore une fois que ce soit au niveau des volumes que des performances quotidiennes. Ainsi, Addoha s'accapare toujours une bonne partie des volumes avec 230 millions de dirhams et vient en deuxième position en termes de hausse (9,78% à 37,50 dirhams). Alors que Résidences Dar Saada enregistre la plus forte progression (9,99% à 65,84 dirhams) avec un volume de transactions de 32 millions de dirhams. A contrario, Alliances ne suit pas la tendance sectorielle et subit la plus forte baisse clôturant avec -6,48% à 261,85 DH avec un volume transactionnel de 98 millions de dirhams. □



Indicateurs monétaires

Avoirs officiels de réserves	330,4 MMDH
09/12/22 vs 10/12/21	0,2%
Circulation fiduciaire	344,5 MMDH
Oct. 22 vs Oct. 21	7,2%
Placements liquides	797,7 MMDH
Oct. 22 vs Oct. 21	-7,4%
Déficit de liquidité	91 MMDH
Oct. 22 vs Oct. 21	17,2 MMDH

La Bourse de Casablanca

■ Volume:	643.787.943,00 MAD
■ Marché central:	643.787.943,00 MAD
■ Marché de bloc:	00,00 MAD
■ Capitalisation:	687.926.742.038,00 MAD

■ Plus fortes hausses	
Résidences Dar Saada	▲ 9,99 %
Med Paper	▲ 9,97 %
Fenie Brossette	▲ 9,97 %

■ Plus fortes baisses	
Alliances	▼ -6,48 %
Zellidja S.a	▼ -5,99 %
Maghreb Oxygène	▼ -5,73 %

IAM-Paris 10,78 €
Au 16/4/2024 ▼ -0,58%

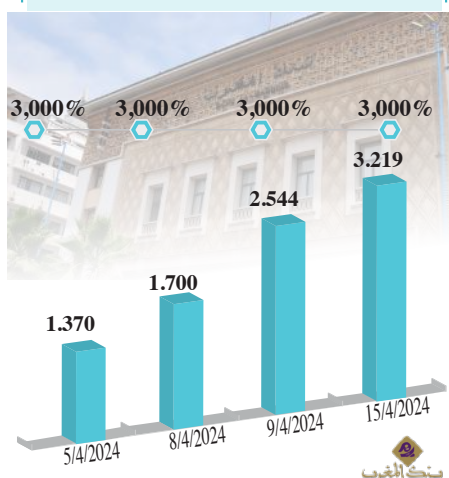
Ennakl Automobiles 10,80 DT
Au 16/4/2024 ▼ -0,18%

MASI FLOTTANT	MASI 20 FLOTTANT
13.362,33	1.082,22
Performance quotidienne: -0,08%	Performance quotidienne: -0,32%
Performance depuis le 31/12/22: 10,50%	Performance depuis le 31/12/22: 9,33%

FTSE CSE MOROCCO 15 INDEX	FTSE CSE MOROCCO ALL-LIQUID
12.479,80	11.159,97
Performance quotidienne: 0,20%	Performance quotidienne: -0,35%
Performance depuis le 31/12/22: 11,11%	Performance depuis le 31/12/22: 9,61%

CFG 25	CFG 25 F
25.964,04	4.032,06
Performance quotidienne: -0,04%	Performance quotidienne: -0,10%
Performance depuis le 31/12/22: 8,52%	Performance depuis le 31/12/22: 8,38%

Taux interbancaire



Précédent		Instrument	Cours du jour				Volume des échanges		
Date	Cours	Libellé	Ouverture	Clôture	Variation	Sens	Quantité	Volume MAD non doublé	Contrats
ACTIONS									
15/04/2024	1 190,00	AFMA	1 203,00	1 203,00	1,09 %	+	1	1 203,00	1
15/04/2024	330,00	AFRIC INDUSTRIES SA	333,80	323,40	-2,00 %	-	358	118 990,10	13
15/04/2024	4 150,00	AFRIQUIA GAZ	4 150,00	4 150,00	0,00 %	=	9	37 350,00	2
15/04/2024	6 677,00	AGMA	6 678,00	6 678,00	0,01 %	+	2	13 356,00	1
15/04/2024	743,00	AKDITAL	745,60	753,00	1,35 %	+	37 148	27 897 244,30	246
15/04/2024	280,00	ALLIANCES	280,00	261,85	-6,48 %	-	364 940	98 638 258,80	1 404
15/04/2024	1 520,00	ALUMINIUM DU MAROC	1 501,00	1 500,00	-1,32 %	-	101	149 768,00	8
15/04/2024	540,00	ARADEI CAPITAL	530,00	549,00	1,67 %	+	11 446	6 066 670,00	10
15/04/2024	133,70	ATLANTASANAD	130,10	133,00	-0,52 %	-	13 058	1 734 680,80	37
15/04/2024	505,70	ATTIJARIWAFABA BANK	505,70	505,10	-0,12 %	-	22 626	11 442 865,50	81
15/04/2024	78,00	AUTO HALL	82,00	81,50	4,49 %	+	138 578	11 340 434,32	205
15/04/2024	199,25	BANK OF AFRICA	194,10	194,00	-2,63 %	-	1 128	219 252,30	21
15/04/2024	296,00	BCP	297,50	292,00	-1,35 %	-	141 744	41 707 647,30	53
15/04/2024	630,00	BMCI	601,50	602,60	-4,35 %	-	2 332	1 409 085,70	10
15/04/2024	24,47	CARTIER SAADA	25,25	23,98	-2,00 %	-	13 622	340 642,72	49
15/04/2024	920,00	CDM	919,00	919,00	-0,11 %	-	5	4 595,00	1
15/04/2024	153,00	CFG BANK	151,05	153,00	0,00 %	=	110 279	16 759 724,75	138
15/04/2024	379,00	CIH	375,00	374,00	-1,32 %	-	31 158	11 683 816,05	14
15/04/2024	1 722,00	CIMENTS DU MAROC	1 725,00	1 706,00	-0,93 %	-	4 632	7 985 546,00	28
15/04/2024	49,90	COLORADO	50,00	48,90	-2,00 %	-	16 230	810 683,10	69
15/04/2024	197,00	COSUMAR	195,20	192,70	-2,18 %	-	15 372	2 978 988,15	113
15/04/2024	623,00	CTM	621,20	642,00	3,05 %	+	372	231 319,80	13
15/04/2024	41,15	DELTA HOLDING	39,02	39,00	-5,22 %	-	4 631	181 876,38	44
15/04/2024	268,00	DISTY TECHNOLOGIES	270,00	265,00	-1,12 %	-	2 184	582 265,50	41
15/04/2024	729,90	DISWAY	727,90	710,00	-2,73 %	-	571	405 073,10	16
15/04/2024	34,16	DOUJA PROM ADDOHA	35,20	37,50	9,78 %	+	6 275 540	230 805 902,34	1 791
15/04/2024	33,89	ENNAKL	33,90	37,19	9,74 %	+	29 004	1 030 053,48	82
15/04/2024	1 198,00	EQDOM	1 196,00	1 196,00	-0,17 %	-	10	11 960,00	1
15/04/2024	92,30	FENIE BROSSETTE	90,14	101,50	9,97 %	+	13 359	1 275 053,84	104
15/04/2024	570,00	HPS	570,00	567,10	-0,51 %	-	1 861	1 060 652,90	47
15/04/2024	21,50	IB MAROC.COM	22,00	23,64	9,95 %	+	2 612	58 658,94	12
15/04/2024	93,00	IMMORENTE INVEST	94,97	93,00	0,00 %	=	48 011	4 464 506,25	81
15/04/2024	84,89	INVOLYS	84,90	85,10	0,25 %	+	443	37 651,88	11
15/04/2024	98,00	ITISSALAT AL-MAGHRIB	98,33	95,00	-3,06 %	-	107 381	10 296 209,63	333
15/04/2024	530,00	JET CONTRACTORS	537,00	532,00	0,38 %	+	25 026	13 427 914,70	138
15/04/2024	4 415,00	LABEL VIE	4 584,00	4 575,00	3,62 %	+	21	96 084,00	3
15/04/2024	1 970,00	LafargeHolcim Maroc	1 970,00	1 970,00	0,00 %	=	181	356 588,00	17
15/04/2024	268,60	LESIEUR CRISTAL	268,60	272,00	1,27 %	+	2 214	595 350,50	8
09/04/2024	495,00	M2M Group	486,00	486,00	-1,82 %	-	34	16 524,00	6
09/04/2024	925,00	MAGHREBAIL	969,00	969,00	4,76 %	+	1	969,00	1
15/04/2024	227,00	MAGHREB OXYGENE	214,00	214,00	-5,73 %	-	1	214,00	1
15/04/2024	1 997,00	MANAGEM	2 005,00	2 169,00	8,61 %	+	1 671	3 556 637,00	59
15/04/2024	19,06	MED PAPER	19,06	20,96	9,97 %	+	58 823	1 173 434,84	147
15/04/2024	685,00	MICRODATA	684,00	660,10	-3,64 %	-	325	221 802,00	8
15/04/2024	1 363,00	MINIERE TOUSSIT	1 365,00	1 400,00	2,71 %	+	7 166	10 029 944,00	130
15/04/2024	275,00	MUTANDIS SCA	275,00	275,00	0,00 %	=	1 661	459 163,50	35
15/04/2024	950,00	PROMOPHARM S.A.	921,00	921,00	-3,05 %	-	1	921,00	1
15/04/2024	98,90	REALISATIONS MECANIQUE	99,00	99,00	0,10 %	+	258	25 542,00	4
15/04/2024	59,86	RESIDENCES DAR SAADA	65,84	65,84	9,99 %	+	501 122	32 985 010,31	520
15/04/2024	250,00	RISMA	245,00	250,00	0,00 %	=	12 381	3 087 433,10	47
01/04/2024	627,50	SALAFIN	600,00	598,00	-4,70 %	-	22	13 197,50	5
15/04/2024	1 600,00	SANLAM MAROC	1 601,00	1 640,00	2,50 %	+	7	11 281,00	3
15/04/2024	1 850,00	SMI	1 822,00	1 841,00	-0,49 %	-	1 179	2 180 576,00	45
15/04/2024	164,00	S.M MONETIQUE	166,00	166,00	1,22 %	+	47	7 802,00	1
15/04/2024	630,00	SNEP	630,00	614,00	-2,54 %	-	6 398	3 848 539,90	65
15/04/2024	2 700,00	SOCIETE DES BOISSONS DU MAROC	2 785,00	2 785,00	3,15 %	+	50	139 250,00	3
15/04/2024	291,00	SODEP-Marsa Maroc	290,00	289,00	-0,69 %	-	3 371	973 049,70	42
15/04/2024	870,00	SONASID	878,00	900,00	3,45 %	+	24 462	21 927 809,70	143
15/04/2024	980,00	SOTHEMA	998,00	957,00	-2,35 %	-	108	104 781,40	12
15/04/2024	10,50	STOKVIS NORD AFRIQUE	10,31	11,38	8,38 %	+	32 524	351 099,10	90
15/04/2024	26,50	STROC INDUSTRIE	26,50	29,00	9,43 %	+	2 784	76 120,57	35
15/04/2024	1 290,00	TAQA MOROCCO	1 253,00	1 347,00	4,42 %	+	1 926	2 552 841,00	38
15/04/2024	283,50	TGCC S.A	285,10	293,00	3,35 %	+	184 032	53 430 766,10	283
15/04/2024	1 379,00	TOTALENERGIES MARKETING MARO	1 360,00	1 352,00	-1,96 %	-	257	355 196,00	25
15/04/2024	76,95	ZELLIDJA S.A	72,34	72,34	-5,99 %	-	1	72,34	1

Du lundi au vendredi
Le journal de la Bourse à 9h35 et 17h20

LA BOURSE
Toute l'actualité des Marchés financiers

atlantic radio
MUSIQUE INFO ÉCO

Avec la rédaction d'Atlantic Radio

Sport universitaire

Les Olympiades de l'EHTP remplissent



Plus de 18.000 visiteurs sont attendus à la 17^e édition des Olympiades de l'EHTP. Ils représenteront une vingtaine d'écoles du Royaume dont l'Esith ou encore l'Ensa (Ph. Privée)

- **La 17^e édition débarque du 19 au 21 avril**
- **Football, volley-ball, Masterchef, Guess it... Les disciplines phares**
- **18.000 étudiants attendus et une vingtaine d'écoles représentées**

LE sport universitaire a le vent en poupe ces derniers mois. Après l'INPT, l'Ensem ou encore l'EMI, c'est au tour de l'EHTP de tenir ses Olympiades du 19 au 21 avril prochain. Une mouture portée par le club Olympiades EHTP qui fera la part belle au sport, mais également à la culture.

La manifestation, qui s'adresse aussi bien aux étudiants des écoles d'ingénieurs et de commerce qu'à ceux des établissements de médecine, attend plus de 18.000 visiteurs. Son intérêt? Encourager et valoriser la compétition sportive auprès de la communauté étudiante. «Le but premier de cet événement consiste à favoriser la pratique d'un mode de vie sain en conscientisant sur l'importance de l'activité physique et de la compétition amicale chez les jeunes», confie le président du club Yassine Bourrich.

Autre objectif visé, promouvoir l'esprit d'entraide et de solidarité auprès de ces derniers tout en leur transmettant de solides valeurs telles que le partage, le respect ou encore l'innovation. «Cet événement véhiculera un ensemble de valeurs essentielles. L'inclusion sera au cœur de ces journées, lors desquelles chacun sera accueilli et respecté quels que soient son genre, son origine et ses capacités».

Les participants, issus d'une vingtaine d'écoles dont l'Esith ou encore l'Ensa, s'affronteront à travers un large éventail de disciplines sportives. Des compétitions de football, de basket-ball et de tennis de table seront ainsi de la partie, dans l'optique de stimuler leur esprit compétitif. La rencontre sera également portée sur la fibre culturelle et artistique. Les passionnés de

cuisine pourront ainsi démontrer toute l'étendue de leurs talents culinaires à travers le concours Masterchef. Les participants devront y rivaliser d'imagination et de créativité pour préparer des plats originaux et équilibrés afin de convaincre un jury d'experts. «Les candidats seront évalués suivant divers critères, parmi lesquels la présentation des plats, la technique de cuisine utilisée et l'originalité des recettes», souligne à cet effet le président. Les férus de musique, de danse et de chant ne seront pas non plus en reste. Ils pourront prendre part à un concours de talents au cours duquel ils devront se démarquer par leur présence scénique, la qualité de leur performance sur scène ainsi que l'émotion transmise au public. «Cette journée offrira une vitrine pour les étudiants en matière de compétences et de

capacités, les encourageant à exprimer leur potentiel dans de nombreux domaines». Enfin, la manifestation inclura «Guess it». Une compétition destinée aux amateurs de musique et de cinéma à travers laquelle ils devront deviner le titre d'un film ou d'une chanson par le biais d'indices visuels et sonores. «Une manière de divertir tout en favorisant le partage de connaissances», conclut le président. □

Karim AGOUMI

Une expansion significative ces dernières années

LE sport universitaire au Maroc a enregistré ces dernières années une évolution significative, marquée par un accroissement des investissements dans ce domaine. «L'on a pu observer une augmentation du nombre de programmes sportifs proposés dans les universités, une plus grande variété de disciplines et une participation croissante des étudiants à ces dernières». Néanmoins, le domaine pêche encore à l'heure actuelle par un manque d'infrastructures adéquates et par des inégalités persistantes en matière de ressources et de soutien accordé aux programmes sportifs. □

Coupe du monde

LA conférence de cette nouvelle édition portera cette année sur la Coupe du monde 2030 et l'essor que celle-ci engendrera pour le Maroc. Un choix de thématique qui reflète l'importance croissante occupée par le secteur sportif dans le développement socioéconomique et culturel du pays. «Cet événement pourrait stimuler le développement des infrastructures sportives et de loisirs à travers le pays, offrant aux communautés locales l'accès à des installations plus modernes dans ces domaines», souligne à cet effet le président du club Yassine Bourrich. «Sur le plan touristique, la Coupe du monde attirera les projecteurs sur les principales destinations marocaines, offrant une réelle opportunité à ces régions de promouvoir leur tourisme durable», complète ce dernier. □

Al Haouz/Post-séisme

L'Usaid et l'Unicef passent à l'action

• L'agence US mise 81 millions de DH pour accompagner la résilience des communautés

• Appui à l'éducation inclusive, la santé, accompagnement psychosocial..., tout un programme pour la région

• L'Unicef assure l'appui technique pendant 30 mois

LES aides pour la région d'Al Haouz post-séisme se poursuivent. Cette fois-ci, c'est l'Unicef en partenariat avec l'Usaid qui annonce un nouveau programme pour accompagner la réponse nationale post-séisme du Royaume du Maroc. Ainsi, l'agence de développement américaine met à la disposition du Fonds des Nations unies pour l'enfance un budget de 8 millions de dollars américains (environ 81 millions de DH). Ce budget sera consacré à la mise en œuvre du programme intégré d'appui aux enfants et aux communautés affectées par le séisme d'Al Haouz, afin d'accompagner une reprise résiliente de la région. «Ce nouveau partenariat avec l'Usaid permettra de soutenir les actions engagées et appuyer un apprentissage à ancrage territorial», explique Dr Speciose Hakizimana, représentante de l'Unicef au Maroc.

De son côté, Juan Carlos Rodriguez, directeur de l'Usaid-Maroc insiste sur l'approche intégrée à la réponse post-séisme de ce programme. D'une durée de 30 mois,



Les premières victimes du séisme sont des enfants. Le programme de l'Usaid et de l'Unicef sera mené sous le leadership des acteurs marocains partenaires et stratégiques et cible principalement les enfants, les adolescents et leurs familles (Ph. DR)

ce programme multisectoriel, pour lequel l'Unicef assure l'appui technique, sera mené sous le leadership des acteurs marocains partenaires. Il est structuré autour de cinq domaines d'interventions stratégiques ciblant principalement les enfants, les adolescents et leurs familles. Parmi ces domaines, l'appui à l'accès à une éducation inclusive de qualité et à des environnements d'apprentissage sûrs et protecteurs. Et ce en partenariat avec les Académies régionales de l'éducation et de la formation concernées. Cet axe ciblera en premier l'enseignement préscolaire et primaire, puis, dans un deuxième temps, le premier cycle du secondaire. L'interven-

tion soutiendra également l'accès à l'accompagnement psychosocial pour les enfants et le personnel d'encadrement/enseignant selon les besoins. Le programme d'aide de l'Unicef et l'Usaid vise également l'amélioration des capacités locales de gestion de la protection de l'enfance et le renforcement des capacités des acteurs locaux en faveur des enfants les plus vulnérables. Ce volet sera mené avec le concours de l'Entraide Nationale, des commissions provinciales de protection de l'enfance et des ONG locales. Avec

les directions régionales de la santé, l'Agence et l'Unicef vont mener des actions de promotion de l'accès à la santé maternelle et infantile notamment la population se trouvant dans des zones enclavées. Le dernier domaine d'intervention de ce programme post-séisme, la mise en œuvre d'une approche de prestation de services sociaux «Cash-plus» avec des capacités locales renforcées pour une sensibilisation inclusive et multisectorielle. □

Badra BERRISSOULE

Et un accès à l'eau potable aussi

UN des champs d'intervention du programme pour les communautés sinistrées concerne l'appui à l'accès aux services d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement et l'adoption de bonnes pratiques d'hygiène notamment au niveau des écoles. Ce domaine intégrera aussi la mise en place d'installations sanitaires et des systèmes

de gestion des déchets ainsi que des services d'hygiène au sein des écoles. A noter que de nombreuses populations rurales et périurbaines au Maroc n'ont toujours pas accès à l'assainissement et à l'eau potable. Cela a de graves répercussions sur la qualité de vie et la santé des habitants de ces régions, en particulier pour les élèves qui fréquentent les écoles rurales. □

LES GRANDES SIGNATURES SONT DANS L'ECONOMISTE

Personnalités du monde de la finance,
des affaires et de la politique
Éminents chercheurs,
penseurs et universitaires

livrent tous les jours leur analyse du monde

L'ECONOMISTE | LA RÉFÉRENCE
AU QUOTIDIEN

20^e ÉDITION 2024

PRIX DE LA RECHERCHE — EN ÉCONOMIE, GESTION ET DROIT —

Appel à candidature



Vous avez soutenu en **2023**, au sein d'un établissement public ou privé, une thèse de Doctorat, un mémoire de niveau Master ou un mémoire de niveau Bachelor en **économie, en gestion ou en droit économique**, L'Economiste vous invite à vous porter candidat à son prix annuel de la recherche.

La remise des travaux est effectuée par les chercheurs eux-mêmes, physiquement, ou par envoi recommandé, au siège de L'Economiste, à l'attention du Président du jury, accompagnée d'une demande de participation et d'une présentation des travaux. Les candidatures peuvent être envoyées en ligne via un formulaire spécifique disponible sur le site web de L'Economiste.

Prix
*pour la meilleure
Thèse*

40.000 DH

Prix
*pour le meilleur
Master*

20.000 DH

Prix
*pour le meilleur
Bachelor*

10.000 DH

Retrouvez le règlement et le formulaire de participation
sur le site de L'Economiste (www.leconomiste.com/prix-de-la-recherche)

Renseignements auprès de Mme Touria AZLAF : Tel.: 0522 95 36 00

Avec consécration signée L'Economiste



Valeurs d'entreprise

Au-delà de la rhétorique

Par Imad MOUMIN



Imad Moumin est directeur administratif et financier dans une multinationale allemande, titulaire d'un doctorat en administration des affaires de l'ESC Clermont Ferrand



L'établissement de mécanismes de responsabilité au sein des organes dirigeants se profile comme un élément fondamental visant à atténuer la disparité entre les énoncés de valeurs et les actions effectives (Ph. privée)

L'ÉVOLUTION des déclarations sur les valeurs d'entreprise, inaugurée par le visionnaire PDG de Johnson & Johnson, Robert Wood Johnson, en 1943, dépasse désormais le simple exercice de communication pour devenir un pilier essentiel de la culture corporative contemporaine. Cette pratique, relevant de la théorie institutionnelle, s'enracine dans la volonté des entreprises de légitimer leur existence et de répondre aux attentes sociétales croissantes en matière d'éthique et de responsabilité sociale. L'adoption de déclarations sur les valeurs peut ainsi être interprétée comme une réponse éclairée aux pressions institutionnelles externes.

L'ubiquité des énoncés axiologiques, intégrés dans les structures organisationnelles, se révèle par leur propagation analogique à un phénomène sismique au sein des grandes entreprises. Le discours sur les valeurs prend vie non seulement comme un exercice formel, mais aussi grâce à l'enthousiasme palpable des cadres supérieurs partageant les arcanes de la culture et des valeurs fondamentales, intégrant ainsi ces déclarations au cœur même de la trame organisationnelle.

Cependant, la perspective théorique institutionnelle suscite des questionnements quant à l'authenticité envergure et impact de ces énoncés, particulièrement face à des critiques qui les considèrent comme de simples discours, dépourvus d'incidences concrètes sur les conduites quotidiennes des employés, voire sur les actions de certains leaders qui les pro-

fessent. Ces appréhensions se trouvent renforcées par les récents scandales ayant secoué des entreprises en Allemagne, en France, en Suisse et aux États-Unis, des entités qui, de manière paradoxale, avaient consacré l'éthique et l'intégrité en tant que piliers parmi leurs valeurs fondamentales.

Envisager des initiatives innovantes

Dans ce contexte, il devient impératif d'explorer des mécanismes novateurs pour insuffler une authenticité renouvelée et un impact tangible aux déclarations sur les valeurs d'entreprise. Cette démarche, en accord avec la théorie de la culture organisationnelle, va au-delà de la simple formulation de principes en intégrant des actions concrètes qui animent ces valeurs au quotidien. Les entreprises peuvent ainsi envisager des

initiatives innovantes, telles que des programmes de formation immersifs centrés sur la culture d'entreprise, des mécanismes de feedback régulier pour évaluer la conformité aux valeurs, et des récompenses mettant en lumière les comportements exemplaires.

De plus, l'établissement de mécanismes de responsabilité au sein des organes dirigeants se profile comme un élément fondamental visant à atténuer la disparité entre les énoncés de valeurs et les actions effectives. Des comités éthiques indépendants, investis de la mission de surveiller et d'évaluer la conformité aux valeurs énoncées, pourraient être les gardiens de l'intégrité de ces engagements. Cette approche proactive, loin d'être une simple formalité mécanique, doterait les entreprises de la flexibilité nécessaire pour réagir promptement en cas de divergence entre les actions concrètes et les déclarations, renforçant ainsi leur crédibilité et leur inté-

grité dans un paysage où la confiance revêt une importance capitale.

Construire des fondations solides

Il peut sembler attrayant de marginaliser la discussion sur les valeurs des entreprises en lui accordant un statut d'insignifiance. Cependant, les négliger représente une erreur. Même en l'absence de réalisation totale des objectifs, les énoncés officiels soulignent les valeurs que les dirigeants jugent cruciales pour le succès. En outre, ces déclarations précisent les éléments culturels que les dirigeants estiment distinctifs, tant aux yeux des employés que des clients et des autres parties prenantes.

En somme, l'évolution des énoncés sur les valeurs au sein des entreprises représente une opportunité de grande envergure pour les organisations. Il est crucial pour celles-ci de dépasser la simple rhétorique en adoptant fermement une approche pratique, profondément enracinée dans les principes d'intégrité, de confiance et d'engagement soutenu envers des normes éthiques et durables. Cette démarche permet de construire des fondations solides, résultant d'une combinaison adroite d'actions tangibles, de mécanismes de responsabilisation inébranlables et d'une culture organisationnelle évolutive et adaptative. □

Aperçu des réussites et des échecs

POUR illustrer concrètement l'impact de ces déclarations sur les valeurs d'entreprise, examinons quelques cas emblématiques. Des entreprises telles que Patagonia et Salesforce ont réussi à intégrer leurs valeurs dans leur culture d'entreprise en mettant en place des initiatives concrètes en faveur de l'environnement et de l'égalité, respectivement.

En revanche, des exemples comme ceux de Wells Fargo et Enron mettent en lumière les défis rencontrés lorsque les valeurs déclarées ne correspondent pas aux actions réelles. Ces cas offrent un aperçu des réussites et des échecs dans l'application de ces déclarations, éclairant ainsi les difficultés spécifiques auxquelles les entreprises peuvent être confrontées. □

Renforcer la qualité dans le BTP

Un débat sur le contrôle extérieur

Par Mohammed BEN EL MAMOUNE



Mohammed Ben El Mamoune est vice-président de la Fédération nationale des laboratoires de mesures, d'essais, de contrôle, de l'environnement, de métrologie du BTP



Le contrôle qualité revêt une importance cruciale, et dans le cadre d'un plan d'assurance qualité dans le secteur du BTP, outre l'instauration des procédures d'exécution, de suivi et d'audit, deux modes de contrôle sont généralement distingués (Ph. Privée)

DANS le secteur de la construction, la qualité des infrastructures est un impératif majeur pour assurer la sécurité publique et la durabilité des ouvrages. Pour ce faire, le contrôle qualité revêt une importance cruciale, et dans le cadre d'un plan d'assurance qualité dans le secteur du BTP, outre l'instauration des procédures d'exécution, de suivi et d'audit, deux modes de contrôle sont généralement distingués.

Le premier mode implique trois niveaux de surveillance. Tout d'abord, le maître d'ouvrage prend en charge son propre contrôle, connu sous le nom de contrôle extérieur. Ce contrôle est attribué à un laboratoire de BTP et vise à garantir la conformité du projet aux spécifications et aux exigences établies. Ensuite, l'entreprise de construction est tenue de mettre en place un contrôle externe supplémentaire, confié à un deuxième laboratoire indépendant, visant à renforcer la vérification de la qualité et à détecter tout écart par rapport aux normes établies. Enfin, l'entreprise dispose également de son propre contrôle interne, consistant en des procédures et des vérifications internes pour garantir la qualité de ses processus et de ses produits.

Le deuxième mode de contrôle comprend deux niveaux de surveillance. Dans ce cas, le maître d'ouvrage assure toujours son propre contrôle externe par un laboratoire de BTP désigné à cette fin, tandis que l'entreprise de construction prend en charge son propre contrôle

grâce à son laboratoire interne. Bien que plus simplifié, ce schéma maintient un haut niveau de qualité en permettant à l'entreprise de superviser directement les aspects liés à la conformité et à la qualité de ses réalisations, en collaboration étroite avec le maître d'ouvrage.

Plans d'assurance qualité

Quel que soit le mode de contrôle adopté, cette approche en plusieurs étapes permet de multiplier les points de contrôle et de garantir un niveau élevé de qualité tout au long du processus de construction. En combinant les forces des différents acteurs impliqués et en mettant l'accent sur la conformité aux normes et aux spécifications, ces plans d'assu-

rance qualité contribuent à assurer la solidité, la sécurité et la durabilité des infrastructures construites.

Ce mode de contrôle a été instauré pour la première fois au Maroc lors de la construction de l'autoroute Rabat-Fès en 1995. Progressivement, il a été adopté de manière plus généralisée, notamment pour les projets d'importance majeure. Cette méthode de contrôle a conduit à l'émergence de plusieurs laboratoires privés au Maroc, et le secteur a été réglementé à partir de 1998 avec la promulgation du décret de qualification et de classification des laboratoires de BTP dans le Royaume.

Une exigence fondamentale de ce schéma d'assurance qualité est la séparation entre le contrôle extérieur et externe, assurée par l'intervention de deux laboratoires complètement

distincts. Cependant, cette pratique n'a été rendue possible qu'en 2014, suite à une circulaire émise par le ministre de l'Équipement. Ainsi, des appels d'offres sont lancés par l'administration pour confier le contrôle extérieur aux laboratoires de BTP, sans distinction entre le laboratoire public et les autres.

Cependant, une récente annonce concernant la réorganisation du Laboratoire public d'essais et d'études (LPEE) en Laboratoire national de référence (LNR), avec la perspective qu'il prenne en charge le contrôle extérieur de tous les marchés publics, suscite des préoccupations au sein de la communauté du BTP. En réponse à cela, la Fédération nationale des laboratoires de mesures, d'essais, de contrôle, de l'environnement, de métrologie et du BTP (FLBTP) a exprimé ses inquiétudes.

En confiant exclusivement cette responsabilité au LPEE, un laboratoire étatique marocain, les autorités s'approprient le contrôle et instaurent une sorte de surveillance qui va à l'encontre de l'esprit international du plan d'assurance qualité (PAQ). Cela représente un retour en arrière vers une pratique ancienne qui ne responsabilise pas les entreprises, bien au contraire, cette action pourrait fragiliser l'intégrité dans les marchés publics. En centralisant le contrôle au sein d'une seule entité, cela pourrait entraver l'innovation et la qualité des services offerts, en éliminant la diversité des approches et des compétences des laboratoires indépendants. Il est donc essentiel que les autorités prennent en compte ces préoccupations et travaillent en collaboration avec les acteurs du secteur pour trouver des solutions qui préservent à la fois l'efficacité du contrôle qualité et la diversité des services offerts. Une approche plus collaborative et inclusive serait bénéfique pour assurer la qualité et la sécurité des infrastructures tout en favorisant l'innovation et la compétitivité dans le secteur du BTP au Maroc, ainsi que la préparation de laboratoires marocains concurrents pour le savoir et le transfert technologique vers l'étranger notamment les pays africains. □

Jouer un rôle crucial

LES laboratoires du BTP ont traditionnellement joué un rôle crucial dans l'assurance qualité et le contrôle des travaux de construction. Leur expertise spécialisée et leur indépendance ont contribué à garantir la conformité aux normes et à promouvoir l'excellence dans l'industrie de la construction. En excluant les laboratoires privés de ce processus au profit d'une seule entité étatique, les autorités pourraient affaiblir la confiance dans les résultats des tests et des évaluations. Cette exclusion du processus de contrôle extérieur des marchés publics représente un revers pour ces laboratoires, qui ont investi d'importantes ressources dans le développement de leurs capacités et de leur expertise. □

L'Istiqlal à la croisée des chemins

• L'accord formel entre les deux clans reste fragile

• Il peut tomber à l'eau au prochain remaniement gouvernemental

• La bagarre pour les postes de responsabilité parlementaire fait rage

LES deux clans opposés de l'Istiqlal semblent avoir enterré la hache de guerre. A moins de 10 jours du 18e congrès qui devra se tenir entre les 26 et 28 avril prochain à Bouznika, ils sont parvenus à se mettre d'accord sur l'introduction de plusieurs amendements importants dans les statuts du parti. Ces changements ont été validés par l'ensemble des 1.300 membres de la commission préparatoire du prochain congrès. C'est dans l'intérêt du parti et de sa place sur l'échiquier politique que des consensus ont été trouvés. Le but est de réussir ce grand rendez-vous qui avait enregistré un retard à cause de la crise interne ayant paralysé la vie interne de la formation historique. D'ici là, il est impératif de tenir des congrès régionaux en vue notamment de se conformer à la réglementation en vigueur et de choisir les congressistes. Pour le conseil national, il restera à 1.300 membres

Des changements importants ont été introduits par la Commission des lois, présidée par Rahal Mekkaoui, membre du comité exécutif. Ainsi, une nouvelle méthode a été introduite pour choisir les membres de la direction du parti. Le processus se fera désormais par liste. Le secrétaire général présentera une liste de candidats à l'approbation du Conseil national. Si par le passé, chacun pouvait présenter sa candidature pour rejoindre cette instance, cette fois-ci, c'est Nizar Baraka qui vient avec une liste des membres à élire dans cette instance décisionnelle. Il faut relever que même avec cette liste du secrétaire général, la Commission des lois a serré la vis. Ainsi, pour prétendre intégrer le comité exécutif, l'instance décisive de l'Istiqlal, il faudra avoir été membre du conseil national au moins deux fois. De même, le prochain comité exécutif devra englober 34 membres contre 28 auparavant. Si la liste fera l'objet



A la veille du congrès de son parti, Nizar Baraka n'est toujours pas parvenu à trancher sur la répartition des responsabilités istiqalaliennes dans le cadre du renouvellement des instances de la Chambre des représentants (Ph F. Almasser)

de discussions entre les deux clans, le secrétaire général aura la latitude de désigner 4 autres membres de son choix pour intégrer le comité exécutif.

Cependant, force est de constater que l'accord conclu entre le clan de Nizar Baraka et celui de Hamdi Ould Rachid reste formel et fragile. Il pourra tomber à l'eau au prochain remaniement du gouvernement, prévu après la tenue du congrès de l'Istiqlal. Et, surtout si les partisans de Hamdi Ould Rachid du comité exécutif n'obtiennent pas des postes ministériels. Cela sera valable pour les amis du SG qui ambitionnent de décrocher ne serait-ce qu'un strapontin de secrétaire d'Etat. D'ailleurs, ce qui se passe à la Chambre des représentants est annonciateur des orages à venir dans les rangs de l'Istiqlal.

Ce parti, historiquement discipliné, doté de valeurs de fraternité et de générosité, est en proie à une guerre fratricide à l'occasion du renouvellement des instances de la Chambre des représentants. Les postes de chef du groupe parlementaire, d'une vice-présidence au bureau de cette Chambre ou la présidence d'une commission parlementaire permanente font l'objet de convoitises qui dépassent les limites de la compétition saine. D'ailleurs, plusieurs jours après la réélection du président Rachid Talbi Alami vendredi dernier, la Chambre des représentants n'est pas arrivée à un accord avec les groupes parlementaires. Au point que la séance de la présentation du bilan du gouvernement à mi-parcours, programmée pour aujourd'hui à 17 heures, a été reportée à une date ultérieurement. Et pour cause,

les instances de la Chambre ne sont pas constituées. De son côté, l'Istiqlal a programmé une autre réunion aujourd'hui mercredi pour se pencher sur la question de la répartition des responsabilités. Pour le chef du groupe parlementaire, plusieurs députés sont dans la course. □

Mohamed CHAOUI

A coup de révélations...

APRÈS le scandale de Noureddine Médiane-Rafiâ Al Mansouri devant la justice, l'ancien chef avait opté pour le gel de sa responsabilité à la tête des députés istiqalaliens. Certains députés réclament son retour pour occuper le poste convoité par quatre leaders. Une précision de taille: par le passé, ce genre d'affaire ne pouvait pas se retrouver devant les tribunaux. Qu'importe, Khadija Zoumi, ancienne vice-présidente de la Chambre est également dans la compétition pour le poste. Abdessamad Kayouh, député et ancien ministre, a également jeté son dévolu sur cette fonction ou carrément entrer dans le prochain gouvernement. Omar Héjira n'est pas en reste. A la limite, si cette course se limitait à une compétition saine, il n'y aura rien à redire. Mais là, la bagarre se fait à coup de révélations comme les études épinglées par la Cour des comptes, les plaintes devant la justice, les retombées «de la gifle», ... autant d'ingrédients qui rappellent la mauvaise période avec «le spectacle des assiettes» volant au-dessus des têtes lors d'un dîner du congrès de l'Istiqlal.

Parallèlement, des leaders et leurs progénitures jouent des coudes pour mettre la pression afin de devenir ministre. Ils reprochent aux istiqalaliens au gouvernement comme notamment Ryad Mezzour ou Mohamed Abdeljalil de ne pas encadrer des meetings politiques. D'ailleurs, l'Istiqlal ne dispose que de 4 portefeuilles dans le gouvernement. A part celui de l'Équipement et de l'eau confié à Nizar Baraka, les autres ne se sont pas affirmés. Le PAM a déjà 7 portefeuilles ministériels. □

Quid de la moralisation

LA moralisation de la vie publique impacte également l'Istiqlal dont certains de ses membres sont poursuivis par la justice pour notamment corruption et dilapidation des biens publics. Ainsi, selon un amendement, tout membre du parti chargé de diriger les organes, les structures et les associations de l'Istiqlal, représente le parti dans les institutions élues au niveau local, régional, international ou national, est tenu d'adhérer aux principes de transparence, de bonne gouvernance, de responsabilité et de reddition des comptes. Il doit rester à l'écart de tout ce qui pourrait nuire à la réputation et à l'image du parti. D'ailleurs, le comité exécutif a accepté d'introduire un changement dans les statuts qui stipule que toute personne souhaitant assumer une responsabilité électorale aux niveaux local, régional ou national doit être connue pour son intégrité, sa bonne moralité et sa capacité à exercer sa fonction de représentant. □

POLITIQUE INTERNATIONALE

Israël promet une « riposte » à l'Iran, nouvelles menaces de Téhéran

• **Nouvel échange d'hostilité entre Téhéran et Tel-Aviv**

• **Le Royaume-Uni et la France prennent leurs distances**

• **46 morts en 24 heures à Gaza**

ISRAËL et l'Iran ont échangé de nouvelles menaces après l'attaque massive et sans précédent lancée par Téhéran contre son ennemi, qui a aggravé le risque d'un embrasement du Moyen-Orient, déjà ébranlé par la guerre dans la bande de Gaza. Israël va « riposter au lancement de ces si nombreux missiles de croisière et drones sur le territoire de l'Etat d'Israël », a déclaré lundi soir le chef d'état-major de l'armée, le général Herzi Halevi, en visitant la base de



Israël va « riposter au lancement de ces si nombreux missiles de croisière et drones », a déclaré le chef d'état-major israélien, Herzi Halevi lors de sa visite à la base de Nevatim (Ph. AFP)

combattait « sans pitié » le Hamas, « afin de repousser un ennemi brutal, les monstres qui nous ont attaqués ».

Pendant la nuit de samedi à dimanche, après des mois de tensions croissantes à travers la région, l'Iran avait pour la première fois lancé une attaque directe contre Israël, en représailles à une frappe meurtrière israélienne contre le consulat iranien à Damas, en Syrie, le 1er avril, attribuée à Israël. « Nous ferons tout ce qui est nécessaire pour protéger l'Etat d'Israël, et nous le ferons à l'occasion et au moment que nous choisissons », a affirmé lundi le porte-parole de l'armée, le contre-amiral Daniel Hagari. Depuis dimanche, les appels se multiplient dans le monde entier pour empêcher une riposte massive qui risquerait d'embraser davantage la région. Israël a annoncé avoir intercepté, avec l'aide des Etats-Unis et d'autres pays alliés dont la France et le Royaume-Uni, mais aussi la Jordanie et l'Arabie saoudite, la quasi-totalité des 350 drones et missiles lancés par l'Iran contre son territoire.

Benjamin Netanyahu, sous très forte pression pour éviter une escalade, a appelé lundi la communauté internationale à « rester unie » face à « l'agression iranienne, qui menace la paix mondiale ». Mais après avoir fait front avec leurs alliés contre l'attaque iranienne, les Etats-Unis ont dit ne pas vouloir « d'une guerre étendue avec l'Iran » et prévenu qu'ils ne participeraient pas à une opération de représailles, tout en affichant leur soutien « inébranlable » à Israël. □

A.T. avec Agences

Nevatim, dans le sud du pays, touchée par une frappe. Le président iranien, Ebrahim Raïssi, a prévenu mardi que « la moindre action » d'Israël contre « les intérêts de l'Iran » provoquerait « une réponse sévère, étendue et douloureuse » de son pays.

La guerre pendant ce temps ne montre aucun signe de répit dans la bande de Gaza, assiégée depuis plus de six mois et menacée de famine, où l'offensive israélienne contre le Hamas, a fait 46 morts en 24 heures, selon le ministère de la Santé du mouvement islamiste palestinien. Le Premier ministre Benjamin Netanyahu a déclaré mardi, devant des nouvelles recrues de son armée, qu'Israël

Gaza: évaluation des dégâts

MARDI, des bombardements israéliens ont visé la bande de Gaza, notamment la ville de Khan Younès, dans le sud, où 15 personnes dont des enfants ont été tuées, selon le ministère de la Santé. L'armée d'occupation s'était retirée début avril de cette ville après plusieurs mois de combats. L'ONU a annoncé mardi que la présence dans les ruines de munitions non explosées, « y compris des bombes de 500 kilos dans des écoles et sur des routes », compliquait l'évaluation des dégâts, après une mission d'inspection sur place.

Dans la ville de Gaza, une longue file s'est formée devant une boulangerie qui vient de rouvrir, où de nombreux employés tentaient de servir les clients qui attendaient depuis de longues heures. « J'ai attendu six heures pour avoir une miche de pain », a témoigné un homme, Khaled al-Ghoula. « C'est très difficile, c'est injuste de n'avoir qu'une seule boulangerie pour nourrir toute la bande de Gaza », a-t-il ajouté. Selon l'agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens (Unrwa), le volume d'aide humanitaire autorisé par Israël à entrer dans la bande de Gaza, principalement depuis l'Egypte, reste très inférieur à l'objectif de 500 camions par jour, avec « 181 camions » chaque jour depuis début avril. □

ANNONCES LÉGALES & APPELS D'OFFRES

« UNION DES PECHERIES AFRICAINES - UPA (SA) »
Au capital social de MAD 10.000.000,00
Immatriculée au registre de commerce n° 163Safi
Siège social: Route du D'jorf El Yaoudi - Safi
IF n°: 5750208 / ICE n°: 001547002000019

« Avis de convocation à la réunion du Conseil d'Administration »
Les membres du Conseil d'Administration de la société « UNION DES PECHERIES AFRICAINES (SA) », dite par abréviation « UPA (SA) », société anonyme au capital de MAD 10.000.000,00 et dont le siège social est situé à Route du D'jorf El Yaoudi - Safi, immatriculée au registre de commerce de Safi sous le numéro 163 sont conviés à la réunion qui au-ra lieu le 07 Mai 2024 à 12 heures, au siège social de la société sis à: Route du D'jorf El Yaoudi - Safi, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

-Démission de Mr. Mohammed TALEKI de ses fonctions de Directeur Général et quitus définitif;
-Nomination de Mr. Mohamed Aimane BENACHOUR en qualité de nouveau Directeur général et acceptation des fonctions;
-Pouvoirs en vue des formalités;
-Questions diverses.

CABINET SEDDIK
EXPERTS COMPTABLES –
CONSULTANTS
DEPARTEMENT JURIDIQUE ET FISCAL
185, Résidence Zerktoni BD.
Zerktoni – Casablanca
Tél: 0522254000 (LG) – Fax: 0522774357
E-mail: contact@cabinetseddik.com
www.cabinetseddik.com
AZAZOUL CONCEPT SARL
CESSION DE PARTS SOCIALES
I-Aux termes de la décision Extraordinaire des associés de la société « AZAZOUL CONCEPT » SARL, au capital de 400.000 MAD, en date du 30 Août 2023, il a été décidé ce qui suit:
-Agrément de la cession de 25 parts sociales, de 100 Dirhams cha-cune, détenues par Monsieur Khalid

KABBAGE, cédant au profit de Monsieur Denis Lucien Marie PONS DE VIER, cessionnaire desdites parts;
-Agrément de la cession de 25 parts sociales, de 100 Dirhams cha-cune, détenues par Monsieur Khalid KABBAGE, cédant au profit de Monsieur Philippe Marie Dominique LAFARGE, cessionnaire desdites parts;
-Modifications corrélatives de l'article 7 des statuts;
II-Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 26 Mars 2024 sous le numéro 912016.
III-La déclaration modificative a été déposée au Registre du Commerce de Casablanca en date du 26 Mars 2024 sous le numéro 12472.
Pour avis

CABINET SEDDIK
EXPERTS COMPTABLES –
CONSULTANTS
DEPARTEMENT JURIDIQUE ET FISCAL
185, Résidence Zerktoni BD.
Zerktoni – Casablanca
Tél: 0522254000 (LG) – Fax: 0522774357
E-mail: contact@cabinetseddik.com
www.cabinetseddik.com
2B MANAGEMENT SARL AU
ADJONCTION D'UN COGERANT
REFONTE DES STATUTS
I-Aux termes de la décision de l'associé unique en date du 28 Décembre 2023, de la société « 2B MANAGEMENT SARL AU » au capital de 100.000 MAD, il a été décidé:
-Adjonction de Madame Sabah Guezlane en qualité de cogérante de la société pour une durée indéterminée;
-Signature sociale;
-Refonte des statuts de la société.
II-Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 29 Mars 2024 sous le numéro 912667.
III-La déclaration modificative a été déposée au Registre du Commerce de Casablanca en date du 29 Mars 2024 sous le numéro 13100.
Pour avis

EL MAMOUN SHIPPING & TRADING Sarl-AU.
Négoce, Distribution & Import-Export.
MAGASIN N° 117 BIS, RIAD OUISLAN 02, LOT FARAH – TRANCHE «A», OUISLAN MEKNES (MAROC).
I.C.E.: 00347. 58620. 00002
CONSTITUTION D'UNE S.A.R.L.-A.U. « R.C.: 61.465. ». I- EN VERTU DE L'ACTE S.S.P. ENREGISTRE A MEKNES LE 31.03.2024, IL A ETE ETABLI LE STATUT INITIAL D'UNE S.A.R.L.-A.U. AVEC LES CARACTERISTIQUES SUIVANTES:
DENOMINATION SOCIALE: EL MAMOUN SHIPPING & TRADING-SARL-AU.
OBJET SOCIAL: NEGOCE; DISTRIBUTION, IMPORT-EXPORT DANS TOUTES LEURS DIFFERENTES BRANCHES.
SIEGE SOCIAL: MAGASIN N° 117 BIS, RIAD OUISLAN 02, LOT FA-RAH – TRANCHE «A», OUISLAN MEKNES (MAROC).
DUREE SOCIALE: 99 ANS A/C DE LA DATE D'IMMATRICULATION DE LA SOCIETE AU R.C.
CAPITAL SOCIAL: 100.000,00 DH, DIVISE EN 1.000 P.S., TOUTES SOUSCRITES ET A LIBERER EN ESPECE PUR ET SIMPLE PAR L'ASSOCIE UNIQUE MR. Y.E.M., C. N. I. N° D 869.079.
GERANCE: MR. Y.E.M. EST DESIGNÉ GERANT STATUTAIRE-ASSOCIE UNIQUE POUR UNE PERIODE INDETERMINÉE. IL SIGNE-RA A LUI SEUL POUR L'EXPLOITATION ET AUPRES DES BANQUES DE LA SOCIETE.
ANNEE SOCIALE: DU 01.01 AU 31.12 DE CHAQUE EXERCICE.
BENEFICES: LES BENEFICES NETS DE CHAQUE EXERCICE, APRES LES PRELEVEMENTS LEGAUX ET STATUTAIRES, SERONT MIS A LA DISPOSITION DE L'ASSOCIE UNIQUE.
II- LE D.L. A ETE EFFECTUE AU T.P.I. DE MEKNES (SERVICE: R.C.), LE MARDI 09.04.2024 SOUS LE NUMERO 3.970/1.300; R.C.: 61.465; REÇU N°: 2401. 112. 409. 9955.
Pour extrait et mention: LA GERANCE.



■ Maroc: Le FMI prévoit une croissance de 3,1% en 2024

En 2024, le Maroc devrait réaliser une croissance de 3,1% contre 3,3% en 2025 d'après le Fonds monétaire international (FMI) dans un rapport publié hier mardi. Et ce, à l'occasion de ses réunions de printemps à Washington avec la Banque mondiale. Quant à l'inflation, elle devrait s'établir à 2,2% en 2024 et à 2,5% un an plus tard, anticipe l'institution financière internationale dans sa mise à jour des perspectives de l'économie mondiale. Pour sa part, le taux de chômage devrait s'élever à 12% en 2024 pour diminuer légèrement à 11,5% en 2025. En ce qui concerne le solde du compte courant du Maroc, celui-ci devrait se situer à -2,6% en 2024, puis à -2,9% l'exercice suivant. *L.E.L*

■ CMR: Taux de rendement de 5,31% pour «Attakmili»

Le régime de retraite «Attakmili», géré par la Caisse marocaine des retraites (CMR), a réalisé, au titre de l'exercice 2023, un taux de rendement net de 5,31%. Ce régime est destiné, exclusivement, aux affiliés aux régimes de retraite civil et militaire gérés par la CMR à savoir, les fonctionnaires de l'Etat, les agents des collectivités territoriales et les employés de certains organismes publics, indique un communiqué de la Caisse. Et d'ajouter que ce régime offre aux affiliés plusieurs avantages dont, notamment, une souscription rapide et facile, un mode de cotisation souple et une fiscalité incitative. *K.A.*

■ Wafa Gestion dans le top 10 des Asset Managers de Forbes

Wafa Gestion se classe pour la troisième année consécutive parmi les 10 plus importants gérants d'actifs au Moyen Orient selon le

classement Forbes (Top 30 Asset Managers 2024). Les 30 gestionnaires d'actifs figurant sur cette liste ont géré plus de 30 milliards de dollars d'actifs en 2023, y compris des fonds d'actions et de dette locaux et internationaux, des portefeuilles discrétionnaires, des investissements immobiliers, des REITS et du capital-investissement. *J.R.*

■ Al Barid Bank certifié ISO 37001

Al Barid Bank vient de décrocher la certification ISO 37001 pour son système de management anti-corruption (SMAC). Cette distinction, obtenue suite à un audit mené par l'organisme Certi-Trust, témoigne d'une démarche orientée vers la prévention et la lutte contre toute forme de corruption. Elle vient également confirmer que les procédures et les dispositifs de contrôle mis en place au sein de la banque répondent aux meilleures normes internationales en matière de politique anti-corruption. *K.A.*

■ Le nouvel abattoir de l'agglomération de Rabat inauguré

Le ministre de l'Agriculture, de la pêche maritime, du développement rural, et des eaux et forêts, Mohamed Sadiki, vient de procéder mardi à la commune de Bouknadel à l'inauguration de l'abattoir régional de l'agglomération de Rabat (Rabat Salé Skhirat Témara). D'une capacité de 30.000 tonnes par an et s'étendant sur une superficie de 4 hectares, la structure a été conçue pour répondre aux besoins croissants des populations des préfectures de Rabat-Salé et de Skhirat-Témara, en matière de traitement et de commercialisation des viandes rouges et produits animaux répondant aux normes sanitaires. *K.A.*

De l'impression 3D de tissus vivants à l'université Euromed

CETTE année, l'université Euromed de Fès (UEMF) franchit un nouveau cap. L'université, qui possède la plus grande plateforme d'impression 3D au Maroc, selon son management, s'apprête à s'attaquer à l'impression 3D de cellules vivantes. «L'idée est d'imprimer des organes avec des matériaux biocompatibles. A l'intérieur de ces matériaux, il y a des cellules assurant la biocompatibilité. Cela permettra la régénération osseuse et tissulaire. La finalité est de remplacer des organes», explique son président, Mostapha Bousmina. Jusque-là, l'UEMF travaillait surtout avec du plastique, du polymère, des métaux, de la céramique et du béton. Actuellement, elle fabrique ses propres machines d'impression 3D, et les exporte vers plusieurs pays africains. *A.Na*

Une grosse affaire de détournement de facturation secoue la wilaya de Fès

LA brigade régionale de la police judiciaire (BRPJ) vient d'auditionner des responsables de la wilaya de Fès-Meknès. Ceci fait suite à une plainte déposée par un traiteur réclamant plus de 18 millions de DH aux autorités de la capitale spirituelle. Un montant cumulé, depuis des années, dans l'organisation de célébrations officielles, fourniture de repas, et autres. Après avoir tenté de récupérer ses fonds, en vain, le traiteur en question s'est adressé au Procureur général. Ce dernier a confié l'enquête au service de la BRPJ. Enquête qui aurait révélé une grosse affaire de détournement de facturation, fraude, et autres. Nous apprenons à cet égard que le plaignant n'est pas la seule victime dans ce dossier. En fait, plusieurs traiteurs et entrepreneurs ont été auditionnés dans le cadre de cette enquête. A ce stade, l'enquête préliminaire se poursuit dans une grande discrétion.

Notons qu'au moins deux individus, dont un chef de division en charge des marchés à la wilaya de Fès-Meknès, sont interdits de quitter le territoire. Les montants impayés réclamés par deux traiteurs en relation avec la wilaya depuis fin 2015, avoisinent les 30 millions de DH. *J.R.*

■ Partenariat entre l'université Ibn Tofaïl et Shanghai Normal University

L'université Ibn Tofaïl de Kénitra a signé, mardi 16 avril, un accord de partenariat avec l'université normale de Shanghai. Outre les présidents des deux institutions et des enseignants universitaires, la cérémonie de signature verra la participation de l'ambassadeur de Chine au Maroc. *H.E.*

■ Forum international de la chimie: La 2e édition en mai

Rabat abritera du 15 au 16 mai à Rabat la 2e édition du Forum international de la chimie. Cette nouvelle mouture, organisée en partenariat avec le ministère de l'Industrie et du commerce, réunira l'ensemble des acteurs engagés dans l'industrie chimique. Elle vise cette année à faciliter la création d'un écosystème dédié aux batteries à hautes performances au Maroc. «La demande mondiale pour les voitures électriques ne cesse de croître, et grâce aux nombreux projets en cours, le

Maroc, doté de ressources abondantes en phosphate et en cobalt, est en passe de devenir un acteur de premier plan dans la chaîne de valeur des batteries lithium-ion à hautes performances dans l'industrie automobile», indique à ce sujet la Fédération de la chimie et de la parachimie (FCP). Au programme, séance plénière, keynotes et tables-rondes. *K.A.*

■ Diplomatie internationale: Le Maroc consacré en Serbie

Le magazine serbe anglophone «Diplomacy & Commerce» vient de remettre un prix spécial à l'ambassade du Maroc en Serbie pour sa contribution à l'amélioration de la coopération bilatérale en la personne de l'ambassadeur du Maroc en Serbie, Mohamed Amine Belhaj. Une distinction comptant parmi les «21 Diplomacy & Commerce awards 2024» décernés à des personnalités, des entreprises et des institutions ayant contribué au développement économique, social et culturel de la Serbie. *K.A.*

Cession de la SGMB: Changement de contrôle indirect d'Eqdom

DANS un communiqué publié hier mardi, la société de crédit à la consommation annonce la cession par Société Générale France de ses parts dans la SGMB au groupe Saham et en quoi cette opération l'impactera. «Société Générale marocaine de banques étant l'actionnaire majoritaire de Société d'équipement domestique et ménager (EQDOM), la réalisation de cette cession entraînerait un changement de contrôle indirect de Société d'équipement domestique et ménager (EQDOM)», indique la société. En rappelant que cette cession est soumise à la législation en vigueur au Maroc et ne pourra être effective qu'après approbation de l'opération par les autorités réglementaires compétentes. *F.T.*

Festival Gnaoua d'Essaouira

Une programmation populaire et audacieuse



Palestinien, aux racines, française, algérienne et serbe Saint Levant est un véritable phénomène musical dont les titres font des millions de vues sur les réseaux sociaux (Ph. Privée)



Initié par Michael League, le fondateur des Snarky puppy et la chanteuse créole Malika Tyrolien, le groupe Bokanté croise les sons du désert et du delta, du blues et du kaladja caribéen, un ensemble riche en mélodie et en groove (Ph. Festival Gnaoua)

■ **Artistes engagés, voix puissantes et musiciens d'exception**

■ **Flamenco, blues, jazz, rap, rumba gitane, chaabi... à la rencontre de la musique gnaoua**

POUR sa 25^e édition du 27 au 29 juin prochain, le Festival Gnaoua et Musiques du Monde d'Essaouira met les petits plats dans les grands avec une programmation inédite, populaire et audacieuse à la fois. Avec quelque 53 concerts prévus et plus de 400 artistes sur scène c'est une belle invitation au métissage, à l'inclusion et au vivre en-

semble que propose le festival du 27 au 29 juin 2024. Une de ces expériences musicales, sensorielles et intellectuelles que seul ce festival si singulier sait imaginer avec un parfait équilibre entre Maalems Gnaoua et musiciens du monde. En un quart de siècle le festival a vu défiler, aux côtés des Maalems Gnaoua, les plus grands noms du jazz et des musiques du monde. Cette année ne déroge pas à la règle. Buika (Espagne), Saint Levant (Palestine), The Brecker Brothers Band Reunion (États-Unis), Labess (France, Algérie) et Bokanté (États-Unis, Guadeloupe) sont quelques-unes des têtes d'affiche qui feront résonner les notes de flamenco, de blues, jazz, de musique orientale, de rap, de rumba gitane et de chaabi. L'émotion qui jaillit de la voix rauque et puissante de Buika en fait l'une des artistes espagnoles les plus distinctives et les plus célébrées dans le monde. Une voix incroyablement expressive, qui mêle l'âme du flamen-

co à la profondeur du jazz, transcende les barrières linguistiques et déjoue les frontières musicales. Etoile montante de la scène musicale internationale, le rappeur palestinien aux origines plurielles et à l'audience multigénérationnelle, Saint Levant mélange avec brio arabe, anglais et français dans ses titres. Très engagés politiquement, ses morceaux qui fusionnent hip hop et RnB orientalisant cartonnent sur les plateformes et font des millions de vues sur les réseaux sociaux. En programmant Randy Brecker et son groupe (The Brecker Brothers Band Réunion), le Festival accueille l'un des plus grands noms du jazz de ces 50 dernières années, qui, avec son frère feu Michael Brecker, a conquis les scènes du monde entier et exerce une influence durable sur des générations de musiciens. La musique festive et chaleureuse de Labess puise ses racines dans le chaabi algérien qu'elle

fusionne avec le flamenco et la rumba, en prônant des messages de paix et d'unité. Réputé pour ses concerts à l'énergie débordante, Labess donne à entendre une musique métisse, libre et habitée. Super-groupe d'instrumentistes issus d'horizons divers, Bokanté porte la griffe de Michael League, l'un des grands bassistes jazz de sa génération et fondateur de Snarky Puppy. Le groupe a un atout de taille: sa chanteuse Malika Tyrolien qui maîtrise à la perfection l'exigence vocale du jazz et dit, en créole, en français et en anglais, des textes qui font résonner les luttes auxquelles est confronté le monde aujourd'hui. Enfin, le puissant duo Aita mon amour, constitué de la chanteuse marocaine Widad Mjama et du musicien tunisien Khalil Epi, qui revisite brillamment la Aita traditionnelle marocaine la projetant dans la modernité risque d'être un joli coup de cœur. □

A.Bo



Espagnole d'origine équato-guinéenne, la chanteuse Buika entrelace avec brio musiques afro-cubaine, jazz, soul avec le flamenco. Sa voix puissante et particulière en fait l'une des artistes espagnoles les plus populaires (Ph. Festival Gnaoua)

Quand la musique fusionne!

DANS la cartographie des rendez-vous musicaux internationaux, le Festival Gnaoua se distingue par son concept unique de fusions inédites.

Parmi les 400 artistes qui se produiront lors de cette 25^e édition, le Festival présentera 34 maalems Gnaoua et 6 concerts de fusion.

Le concert d'ouverture promet une explosion de rythmes mêlant les genres Gnaoua, Batucada brésilienne, Flamenco espagnol et Zaouli de Côte d'Ivoire pour mettre en perspective leurs similitudes. Maâlem

Hassan Boussou (Casablanca) et Maâlem Mly Taieb Dehbi (Marrakech) avec la compagnie Dumanlé (Côte d'Ivoire), Nino de Los Reyes (Espagne) et Ilê Aiyê (Brésil) promettent une ouverture hautement festive! Une autre fusion à ne manquer sous aucun prétexte est celle qui réunira le Maâlem Hamid El Kasri avec le groupe Bokanté (États-Unis, Canada) fondé par le guitariste Michael League (Snarky Puppy), multi nommé aux Grammy Awards, «une expérience captivante et inoubliable» selon le New York Times. □